



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent de la défense nationale

NDDN • NUMÉRO 044 • 2^e SESSION • 40^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 8 décembre 2009

Président

L'honorable Maxime Bernier

Comité permanent de la défense nationale

Le mardi 8 décembre 2009

• (0905)

[Français]

Le président (L'hon. Maxime Bernier (Beauce, PCC)): Bonjour à tous, et bienvenue à la 44^e séance du Comité permanent de la défense nationale.

[Traduction]

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, nous tenons aujourd'hui une séance d'information sur l'élaboration du processus devant mener au retrait des Forces canadiennes d'Afghanistan en 2011.

Nous accueillons trois témoins.

[Français]

Du ministère de la Défense nationale, nous avons le plaisir d'accueillir le général Natynczyk, ainsi que le major-général McQuillan et le lieutenant-général Lessard. Messieurs, bienvenue à notre comité.

Le général aura la parole de 15 à 20 minutes. La parole est à vous. Merci.

Général Walter Natynczyk (chef d'état-major de la Défense, ministère de la Défense nationale): Merci, monsieur le président.

[Traduction]

Le général Lessard est actuellement commandant du Commandement de la force expéditionnaire du Canada, si bien qu'il est responsable de toutes les opérations internationales. Le major général Mark McQuillan est commandant du Soutien opérationnel du Canada et assure donc, là aussi, le soutien de toutes les opérations dans le monde, ainsi qu'au Canada, qu'il s'agisse des Jeux Olympiques ou de l'Arctique.

Monsieur le président et membres du comité, je vous remercie de votre intérêt, ainsi que de votre soutien à l'endroit des Forces canadiennes.

Les Forces canadiennes traversent actuellement une période hors du commun. En effet, chaque jour, nous menons des opérations dans le but de protéger les intérêts du Canada et des Canadiens à l'étranger. À la fois, nous assurons continuellement la sécurité des Canadiens au pays.

Les Forces canadiennes vous sont reconnaissantes de l'intérêt que vous leur portez autant à cette période-ci, où nous avons une pensée pour les êtres chers, ici et ailleurs, que tout au long de l'année. Les Forces canadiennes apprécient que vous agissiez en leur intérêt.

C'est la première fois que je m'adresse seul à votre comité en tant que chef d'état-major de la Défense. J'ai eu l'occasion d'être présent en deux autres occasions: avec le général Bismillah Khan et, bien sûr, avec le ministre, la semaine dernière. J'aimerais profiter de l'occasion pour parler du stade auquel est rendue la mission du Canada en Afghanistan et de ce que nous y faisons en ce moment. Je

désire vous brosser un portrait de la situation pour que vous compreniez nos missions, nos tâches et nos réalisations.

Il est essentiel de mettre les choses en contexte, quand on parle de l'Afghanistan. Il reste 18 mois au mandat donné par le Parlement aux Forces canadiennes en Afghanistan. Le gouvernement du Canada a donné aux Forces canadiennes des consignes claires. Notre mission militaire dans Kandahar sera mise à terme d'ici juillet 2011. Nous nous retirerons complètement de Kandahar d'ici décembre 2011.

La relève sur place par nos alliés et le retrait en toute sécurité d'un contingent considérable, ainsi que de tout son équipement, d'une zone de combat s'avère toutefois une tâche colossale. Nous devons en outre accomplir cette tâche de façon très organisée et très structurée. Il s'agit du redéploiement de troupes et d'équipement le plus vaste à être entrepris par les Forces canadiennes à partir d'un théâtre d'opérations actif depuis la guerre de Corée.

Nous devons donc commencer à le planifier dès maintenant pour être en mesure de quitter Kandahar d'ici décembre 2011, comme nous le demande le gouvernement. C'est pourquoi j'ai donné l'ordre à cet effet en août de cette année. Toutefois, avant d'aborder l'ampleur de cette tâche, je vous décrirai ce qui se passe actuellement en Afghanistan.

Monsieur le président, je suis fier du travail que nos soldats, marins et aviateurs accomplissent aujourd'hui en Afghanistan. À l'invitation du gouvernement afghan et en vertu d'un mandat du Conseil de sécurité des Nations Unies, le Canada, ses alliés de l'OTAN et ses partenaires de la Force internationale d'assistance à la sécurité améliorent la sécurité dans une région qui est la proie des conflits depuis 30 ans.

Nous aidons en effet les Afghans à reprendre possession de leur pays et habitons le gouvernement afghan à mieux servir sa population, pour que celle-ci puisse exercer pleinement la souveraineté dont elle a été privée si longtemps et que le gouvernement afghan soit en mesure d'assurer sa sécurité et sa prospérité.

Notre mission consiste à protéger les Afghans là où ils habitent, à établir les institutions dont ils ont besoin pour gouverner démocratiquement leur pays et à leur donner l'espoir d'un avenir meilleur. Comme vous le savez, les Forces canadiennes jouent un rôle essentiel dans le cadre de ces efforts.

Elles assurent en effet constamment la sécurité nécessaire à la gouvernance, à l'aide humanitaire, au développement et à la formation des policiers et des soldats afghans. Les militaires canadiens, qui peuvent compter sur de l'équipement de classe mondiale — je le répète, nos alliés nous envient cet équipement —, sont ainsi en mesure d'assurer la protection dont le Canada a besoin pour déployer des efforts complets en vue de la reconstruction de la nation afghane.

Mais leur travail consiste aussi à collaborer avec les Afghans, puisque c'est de leur pays dont il s'agit. Notre priorité est de former l'armée afghane, et les progrès réalisés à cet égard sont impressionnants.

J'en ai conscience chaque fois que je me rends en Afghanistan. Je repense à ma première visite, en 2006. Je me tenais à Masum Ghar, à l'endroit où l'opération Medusa avait eu lieu. À cette époque, nous avions un seul bataillon sur le terrain, alors que l'insurrection prenait de l'ampleur. Je repense à la longue fin de semaine de la fête du Travail, en 2006, où nos Forces canadiennes, les gens de ce bataillon, étaient aux prises avec une concentration de troupes talibanes retranchées sur l'autre rive de la rivière Arghandab. C'est alors que nous avons lancé l'opération Medusa, qui a donné lieu à de nombreuses semaines de batailles rangées contre les talibans, qui croyaient pouvoir s'emparer de la ville de Kandahar.

Pour citer le gouvernement afghan de l'époque et nos alliés: « avec Kandahar, c'est l'Afghanistan que l'on perd ». Mais ils avaient tort et les talibans aussi, car les Forces canadiennes, chargées du nouveau mandat de l'OTAN, l'ont emporté. Cela a marqué un tournant dans le conflit, un tournant très positif. Mais je repense à ma visite en 2006. Quelques soldats afghans seulement se trouvaient alors avec nous. Et aucun policier.

En septembre dernier, je me tenais au même endroit, à Masum Ghar, aux côtés d'un bataillon de quelque 400 soldats afghans. À l'heure actuelle, dans l'ensemble de notre zone d'opérations, plus de 3 000 soldats de l'Armée nationale afghane travaillent aux côtés des militaires canadiens. Cela représente une brigade complète de six bataillons, avec un quartier général fort capable. De plus, environ 700 policiers afghans travaillent de concert avec nos troupes et bénéficient d'une formation assurée par la Gendarmerie royale canadienne.

Nous reconnaissons toutefois que c'est graduellement seulement que les Forces de sécurité nationales afghanes augmentent leurs capacités. C'est graduel, mais positif. Et, plus cela va, plus leur rôle dans le cadre des opérations gagne de l'importance. En effet, elles planifient, exécutent et dirigent maintenant leurs propres opérations sur le terrain. Les Forces de sécurité nationales afghanes combattent ainsi aux côtés des Canadiens et contribuent à améliorer la sécurité.

Cela permet aux organisations non gouvernementales, aux organismes internationaux et aux ministères afghans — Santé, Éducation, Agriculture — d'avoir accès aux régions et d'effectuer le travail de développement. Et cela fait naître l'espoir, crée des emplois et permet d'offrir éducation aux enfants et soins médicaux à tous.

Les progrès réalisés en Afghanistan sont une source de fierté pour les soldats, marins et aviateurs, hommes et femmes, qui me racontent continuellement combien ils sont fiers de ce qu'ils accomplissent dans le cadre de leur mission. Et combien leurs camarades afghans sont également fiers du rôle qu'ils jouent dans la construction et la protection de leur nation. Certains soldats sont de retour pour une deuxième, troisième ou même quatrième affectation, à leur demande, parce qu'ils constatent combien les choses ont changé.

Nos alliés au sein de l'OTAN, nos partenaires au sein de la Force internationale d'assistance à la sécurité, le gouvernement afghan, ainsi que les citoyens afghans, expriment tous leur reconnaissance à l'égard du professionnalisme et des sacrifices remarquables et continus du Canada en Afghanistan. Nous sommes donc reconnus et respectés en tant que leader en matière d'opérations de sécurité et de reconstruction dans le Sud de l'Afghanistan. Nous continuons par ailleurs à réaliser des progrès et à chercher des moyens d'accroître notre efficacité sur le terrain. Qui plus est, nos alliés des États-Unis

ont manifesté davantage de confiance à l'égard des capacités et du leadership des Forces canadiennes en prenant la décision pratiquement sans précédent de placer trois bataillons américains sous le commandement du Canada.

Il est déjà manifeste que les troupes américaines envoyées en renfort le printemps dernier sont bénéfiques pour la mission. Ces troupes nous ont permis de repositionner nos forces afin que la majorité d'entre elles assurent désormais la protection directe de la population afghane. Il s'agit d'un changement crucial d'approche dans le cadre de la mission. Pendant près de trois ans, nous avons manqué d'effectifs sur le terrain. Vous vous rappelez sans doute d'ailleurs que le Canada avait demandé à ses alliés de l'OTAN de lui venir en aide.

Nous disposions d'un bataillon canadien et d'une brigade afghane. Nous parvenions à nettoyer des secteurs, mais les Forces de sécurité nationales afghanes étaient incapables de les tenir, et nous devons nous déplacer vers les autres secteurs qui posaient problème.

Toutefois, cela est maintenant chose du passé, grâce aux États-Unis et à nos autres partenaires de l'OTAN, qui ont répondu à notre requête et à celle du panel indépendant mandaté par le gouvernement. Du coup, un ancien commandant de la FIAS a baptisé « bataillon Manley » le premier bataillon de renfort: le 22^e d'infanterie et maintenant le 112^e d'infanterie. Toujours est-il que le bataillon est arrivé et que, depuis, les choses ont encore évolué.

● (0910)

Nous disposons maintenant de quatre bataillons dans la région de la ville de Kandahar: un canadien, le 1^{er} bataillon PPCLI, et trois américains. De plus, une brigade complète de soldats américains couvre les marges de la région, jusqu'aux frontières. Elle s'efforce d'établir la sécurité dans d'autres régions de la province, à l'extérieur de la zone d'opérations du Canada. La brigade afghane compte maintenant en outre un bataillon supplémentaire et a renforcé ses compétences depuis juillet.

Tout cela nous permet de nous concentrer sur l'établissement de la région protégée autour de Kandahar dont j'ai parlé, soit sur l'établissement de la sécurité nécessaire à l'instauration et surtout à l'enracinement du développement et de la gouvernance.

Grâce à l'augmentation des troupes dans la région de Kandahar, il est possible d'être davantage présent pour assurer directement la sécurité des Afghans aux endroits où ils mènent leurs activités quotidiennes, soit dans les fermes — les rives de l'Arghandab sont vraiment le grenier à grain de l'Afghanistan —, leur milieu de travail et les écoles. Cela facilite les efforts que les Canadiens et les Afghans déploient afin de délaissier la lutte contre le soulèvement dans les zones rurales pour plutôt assurer la sécurité de la population.

Nous protégeons les populations de villages et de districts en en chassant les insurgés et en tenant nos positions. Ainsi, l'Agence canadienne de développement international et ses partenaires en matière de développement jouissent de la sécurité dont ils ont besoin pour réaliser leur travail et améliorer réellement la vie des populations. Ces améliorations se traduisent par la création d'emplois, l'éducation, des soins médicaux et de l'aide à l'agriculture.

Notre approche est axée sur les villages (nous établissons la sécurité à l'échelle des communautés) et vise à réduire l'attrait que le soulèvement exerce sur la population. Les talibans visent à fournir une gouvernance de rechange. Si nous sommes là, ils en sont incapables. Nous avons donc des pelotons de soldats qui vivent dans les agglomérations libérées des talibans. Cela s'avère essentiel pour les défaire.

Les choses s'améliorent donc lentement. Je crois que les choses continueront de bouger grâce aux effectifs américains supplémentaires qui commenceront à arriver en 2010. Dans un an et demi, l'Afghanistan sera peut-être, effectivement, un pays bien différent. À l'heure actuelle, toutefois, nous nous concentrons intensément sur la semaine, le mois, l'année qui vient, sur les 18 mois de mission qui restent. Nos gens veulent apporter leur contribution à la paix et à la sécurité en Afghanistan.

Mais, comme je l'ai dit, la motion du gouvernement nous a donné une consigne claire. Le redéploiement des troupes des Forces canadiennes situées à Kandahar est donc en cours de planification afin de pouvoir être réalisé dans les délais prescrits. Tout en planifiant le relais qu'assureront nos alliés, nous demeurons toutefois concentrés sur la mission en cours. Nous avons donc la ferme intention d'assumer nos responsabilités conformément aux mandats donnés par l'OTAN et les Nations Unies jusqu'en 2011, et j'estime que notre mission prendra fin en juillet 2011. On franchira en courant le ruban de l'arrivée.

Les Forces canadiennes continueront toutefois à contribuer à la mission pangouvernementale qui repose sur la stabilité de la sécurité. Nous continuerons à soutenir le renforcement des capacités des Forces de sécurité nationales afghanes. Nous continuerons à faire preuve du leadership du Canada au sein de la Force internationale d'assistance à la sécurité. Notre objectif est d'effectuer une transition sans heurts lorsque nous remettons la région de Kandahar entre les mains de nos alliés de sorte à ce que nos partenaires au sein d'autres ministères, de l'OTAN et de la Force internationale d'assistance à la sécurité continuent à collaborer et à tabler sur les progrès réalisés.

Pour effectuer cette transition sans heurts, il faut entre autres que nos troupes, ainsi que celles de nos alliés, soient le plus en sécurité possible au moment de la relève sur place. Cela exige donc en partie de maintenir le leadership du Canada et de faire honneur aux réalisations, aux sacrifices et à la réputation d'excellence des Forces canadiennes.

Cependant, monsieur le président, cela exige une logistique colossale. Nous disposons d'une variété incroyable d'équipement en Afghanistan, soit de munitions, de pièces de rechange, de matériel, de cantines, d'installations médicales, d'armes, etc. Nous y avons également plus de 1 200 véhicules et plusieurs milliers de conteneurs maritimes. Cet équipement fait des Forces canadiennes l'une des forces armées les plus efficaces au monde et leur permet de réaliser efficacement et en sécurité les tâches que le gouvernement leur confie.

• (0915)

Le retrait des Forces canadiennes de l'Afghanistan constituera donc une tâche fort exigeante. Pour diriger sa réalisation, je pourrai

compter sur les deux hommes qui m'accompagnent, le Lgén Marc Lessard, le Mgén Mark McQuillan et leurs équipes et quartiers généraux. La planification est une tâche courante, nécessaire et continue dans le cadre de toutes les opérations des Forces canadiennes. Nous ne voulons surtout pas prendre les gens au dépourvu.

Monsieur le Président, à l'instant même, une équipe de reconnaissance est déjà en Afghanistan. Cette équipe prend 2011 comme point de départ afin d'établir le plan à suivre et définira donc en sens inverse les nombreuses étapes complexes et minutieusement structurées à suivre. Cette équipe devra déterminer comment coordonner le retrait de l'équipement des Forces canadiennes vers le Canada. Elle devra aussi déterminer l'équipement dont il faudra se départir, soit en le vendant soit en faisant don aux Afghans ou à nos alliés. Elle devra en outre étudier les diverses options qui s'offrent pour ramener au pays de l'équipement souvent coûteux et ardu à déplacer. Et elle devra finalement établir l'ordre de priorité de l'équipement à redéployer et les dates à cette fin, de sorte à ce que les militaires canadiens demeurent en mesure de mener toute la gamme des missions militaires jusqu'à ce que notre engagement prenne fin.

Nous avons par ailleurs des engagements et des responsabilités à assumer à l'endroit de nos partenaires (Agence canadienne de développement international, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, Service correctionnel du Canada, Gendarmerie royale du Canada), qui dépendent de nous pour leur protection de même que leurs besoins de base: nourriture, eau et logement. Nous avons également une responsabilité à assumer à l'endroit de nos alliés et de nos autres partenaires.

Je dispose donc de dirigeants compétents qui se chargent de la logistique nécessaire pendant que je continue à me concentrer sur les effectifs que nous avons en Afghanistan en ce moment: le 1^{er} bataillon de la Princess Patricia's Canadian Light Infantry, la Royal Canadian Horse Artillery, le Lord Strathcona's Horse, les Royal Canadian Dragoons, le Génie, le bataillon des services et le personnel médical; s'y ajoutent les éléments qui forment notre escadre aérienne, comme les effectifs responsables des hélicoptères, des avions de transport et des véhicules aériens sans pilote, de même que les nombreux réservistes qui interrompent leur vie civile pour servir leur pays.

Je me concentre actuellement sur la coordination de notre travail avec celui du ministère des Affaires étrangères, de la Gendarmerie royale du Canada, de l'Agence canadienne de développement international et de Service correctionnel du Canada afin de maximiser continuellement nos efforts et leurs avantages à l'appui de l'atteinte des objectifs du gouvernement du Canada. Je compte réaliser des progrès aujourd'hui même, la semaine prochaine et le mois prochain, et ainsi jusqu'en juillet 2011.

Monsieur le président, mon travail consiste à présenter au gouvernement du Canada diverses options en ce qui concerne la défense en veillant à ce que les militaires canadiens aient la capacité de mener toute la gamme des missions militaires de sorte à demeurer prêts à toute éventualité. Je dois attendre l'avenir du bon pied, toujours garder à l'esprit la posture future d'une force.

Je me souviens encore de mon retour de Bosnie, il y a juste une décennie, pour débiter un travail ici à Ottawa. Le jour où j'ai débuté, le 23 mars 1999, on m'a remis les clés de mon bureau, je me suis présenté, je me suis assis et mon prédécesseur m'a dit: « ne t'en fais pas, Walt, la journée va être tranquille. Tu reviens de Bosnie, où nos efforts sont concentrés et tout va bien. » J'ai allumé le téléviseur et appris, aux nouvelles, que les CF-18 des Forces canadiennes venaient juste d'être chargés d'une mission de bombardement au Kosovo. Je n'avais aucune idée de ce dans quoi nous étions sur le point de nous lancer. Il faut toujours être prêt pour demain.

C'est pourquoi nous devons nous tenir prêts à intervenir à la demande du gouvernement du Canada, s'il estime que notre sécurité est en danger. Je pense que vous devriez être très fiers des forces militaires hautement qualifiées et disciplinées que vous avez. Nous qui portons l'uniforme souhaitons voir du pays et effectuer des réalisations. C'est pour cela que les gens se joignent aux Forces canadiennes. Mais ils veulent aussi représenter le Canada dans ses efforts pour assurer la paix et la sécurité dans le monde.

Quand je parle à nos soldats, je dis que la paix et la sécurité du Canada commencent à 10 000 kilomètres de distance, qu'il s'agisse de l'Italie, où nos anciens combattants viennent de marquer le 65^e anniversaire de la bataille d'Ortona, ou dans des endroits comme la Corée, la Bosnie ou, bien sûr, l'Afghanistan.

Nous devons donc conserver nos capacités en tout temps, car, si une tempête de verglas ou une inondation survient au pays ou un conflit éclate à l'étranger, nous devons être en mesure de réagir. C'est le processus que nous maintenons en Afghanistan aujourd'hui, afin d'être prêts à réagir de façon efficace demain.

Monsieur le président, merci beaucoup.

• (0920)

Le président: Merci beaucoup.

Je vais maintenant accorder la parole à M. Dosanjh, pour sept minutes.

L'hon. Ujjal Dosanjh (Vancouver-Sud, Lib.): Merci.

Merci, général. Laissez-moi d'abord dire que nous sommes très fiers du travail effectué par les Forces canadiennes et que nous vous en remercions.

En général, à propos de vos remarques, j'ai vu un article dans *The Edmonton Journal* indiquant que nos équipes provinciales de reconstruction pourraient rester en Afghanistan après 2011. C'était Ben Roswell, le RoCK, pour utiliser un acronyme que vous connaissez.

Gén Walter Natynczyk: C'est le représentant du Canada à Kandahar.

L'hon. Ujjal Dosanjh: Effectivement. Il aurait dit que nous faisons partie de la présence internationale et qu'on n'envisage pas de mettre un terme à la présence internationale en 2011.

Avez-vous une idée quelconque des discussions en cours ou vous en tenez-vous simplement à l'ordre découlant de la résolution?

Gén Walter Natynczyk: J'ai lu l'article ce matin et j'ai été surpris pas la suggestion que des membres des Forces canadiennes seraient présentes dans ce contexte, vu que cela ne fait pas partie de nos plans.

Vous savez que l'équipe provinciale de reconstruction, ou l'EPR, est une équipe comportant des membres des Forces canadiennes, avec des civils des Affaires étrangères, de l'ACDI, de Service correctionnel Canada et de la GRC. Ensemble ils fonctionnent comme équipe.

Comme l'indique la motion parlementaire, tous les membres de Forces canadiennes quitteront Kandahar d'ici décembre 2011. Je l'ai dit et je le répète: Nous allons respecter cette motion. Si l'EPR reste, ce sera encore une équipe de civils.

• (0925)

L'hon. Ujjal Dosanjh: Mais si la motion vise Kandahar, les équipes provinciales de reconstruction, y compris leur composante militaire, pourraient-elles rester ailleurs en Afghanistan? Cela a-t-il fait l'objet de discussions, à ce que vous en savez?

Gén Walter Natynczyk: Il y a pour les Forces canadiennes deux éléments clés dans la motion parlementaire: que les membres des Forces canadiennes doivent quitter Kandahar avant 2011; et que la mission militaire doit s'achever en 2011, sans autre précision. Quelle interprétation m'en a donné le gouvernement du Canada? Qu'il s'agissait de tous les membres des Forces canadiennes effectuant différentes tâches en Afghanistan.

La situation a souvent été difficile pour les hommes et les femmes en uniforme, à cause des sous-entendus circulant dans les médias et ailleurs, quant à d'autres possibilités de mission. Notre domaine à nous est celui des faits et des ordres. Comme cela, les choses sont claires. Pour les hommes et les femmes qui doivent s'exposer au danger, il faut que les lignes directrices soient claires.

C'est pourquoi, le 7 août, j'ai donné des instructions à mes gens, d'après la motion parlementaire dont je viens d'évoquer les deux éléments clés. Tout d'abord, nous quittons Kandahar; ensuite, c'est la fin de la mission militaire. À partir de cela, j'attends, au cas où il y aurait un changement quelconque; mais je ne peux pas attendre longtemps. La personne que j'ai à ma droite a déjà une équipe de reconnaissance dans le théâtre d'opération; nous devons commencer à octroyer des contrats d'ici l'été 2010, pour tout rapatrier en 2011.

L'hon. Ujjal Dosanjh: Merci, général.

Manifestement, le moral de nos troupes est très bon, ainsi que la confiance que leur accordent les Canadiens. Mais, au vu de ces deux éléments, ne pensez-vous pas que l'élimination des contraintes s'appliquant à l'enquête de la CEPPM rétablirait ou améliorerait la confiance du public et le moral des militaires eux-mêmes?

Gén Walter Natynczyk: C'est aux processus gouvernementaux de résoudre les modalités de l'enquête. La Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire donne aux Forces canadiennes une grande source d'examen indépendant du fonctionnement de notre police militaire. C'est un service que nous apprécions.

Le président: Monsieur Wilfert.

L'hon. Bryon Wilfert (Richmond Hill, Lib.): Merci, monsieur le président.

Général, je suis content de vous revoir. Quand on pense à nos anciens combattants, qui se sont rendus à Hong Kong, et avec Noël qui approche, on se dit que c'est une formidable tradition.

Pour ce qui est de l'après 2011, tant les responsables afghans que d'autres parlent du besoin d'un collège militaire pour assurer la formation. Dans l'enceinte ou en dehors de l'enceinte, comment envisageriez-vous la formation d'un corps officier manifestement nécessaire en Afghanistan?

Gén Walter Natynczyk: Manifestement, nous ne communiquons pas aussi bien que nous le devrions, vu que nous avons déjà un collège qui fonctionne à Kaboul. Les Forces canadiennes, là encore en appui à nos collègues des Affaires étrangères, ont créé un collège élémentaire d'état-major à Kaboul, exploité à la fois en sous-traitance et par du personnel militaire. Le général Lessard en sait sans doute plus sur la question.

J'ai visité l'endroit plus tôt cette année. Je pense qu'ils en sont à leur deuxième ou troisième cours pour les majors et les lieutenants colonels suivant le programme. Ils fournissent le même type de programme, adapté aux réalités afghanes. Ils donnent à ces gens les outils voulus pour planifier et exécuter des opérations.

Je demanderai au général Lessard de compléter ce que je viens de dire.

Lieutenant-général J.G.M. Lessard (commandant, Commandement de la force expéditionnaire du Canada, ministère de la Défense nationale): C'est tout à fait ça. L'Afghan Command Staff College comprend cinq divisions. Le Canada a assumé la responsabilité du mentorat du cours élémentaire d'état-major, offert sur quelques mois. Comme l'a expliqué le chef d'état-major de la Défense, y travaillent à la fois des civils canadiens et des militaires. J'y étais il y a trois semaines et le commandant du collège d'état-major ne tarissait pas d'éloges sur ce que nous faisons et la façon dont nous le faisons. J'ai vu certains des étudiants afghans et constaté qu'ils apprenaient vraiment certaines choses.

L'hon. Bryon Wilfert: Combien de nos soldats y participent-ils?
● (0930)

Lgén J.G.M. Lessard: Je ne sais pas combien exactement. Je dirais entre 10 et 15.

Gén Walter Natynczyk: Nous pourrions vous faire parvenir le nombre exact.

L'hon. Bryon Wilfert: Nous pourrions peut-être y faire une visite la prochaine fois que nous irons en Afghanistan.

Le président: Madame Neville.

L'hon. Anita Neville (Winnipeg-Centre-Sud, Lib.): Mon général, vous avez énuméré toutes les activités qui se déroulent actuellement et vous avez évoqué la planification prévue pour le retrait. Comment peut-on planifier le retrait tout en maintenant ces activités? Quel critère utilisez-vous? Comment faites-vous coïncider le processus de retrait et la poursuite des activités?

Gén Walter Natynczyk: Cela se fait souvent. Nous l'avons fait quand nous avons quitté la Bosnie. Nous l'avons fait quand nous avons quitté le Kosovo. Nous l'avons fait quand nous sommes passés de Kaboul à Kandahar. Nous appelons cela une « relève sur place ».

Cela dit, je vais demander au général Lessard de vous en dire davantage.

L'hon. Anita Neville: Je comprends cela mais vous avez dit qu'il s'agissait en l'occurrence du plus vaste déploiement depuis la Corée. Cela signifie que c'est très complexe. Je voudrais savoir comment vous menez les deux de front.

Gén Walter Natynczyk: L'élément crucial est toujours le temps. Général Lessard.

Lgén J.G.M. Lessard: Comme l'a expliqué le CEM, il m'a donné l'ordre en août. Il m'a fallu environ un mois pour préparer un guide initial de planification que j'ai présenté en septembre. Il y a deux activités principales — différentes mais complémentaires. Tout d'abord, il faut poursuivre les opérations, essentiellement protéger la population. Le Canada était aux premières lignes à cet égard. Nous

avons commencé en mai et nous synchronisons nos opérations avec le commandant de la FIAS, le général McChrystal. Nous poursuivrons dans cette voie pour ce qui est de notre participation à la FIAS avec des imbrications au niveau de la cellule de commandement régional. Nous devons veiller à ce que les forces de sécurité afghanes se consolident et nous nous devons continuer de protéger la population afghane. Voilà donc une de nos activités.

L'autre, celle qui est de taille, est notre mission de retraite. Elle comporte deux parties. D'une part, l'équipement: le quartier général du général McQuillan et le mien s'entretiennent pour déterminer les priorités en matière d'équipement et comment nous rapatrions le tout. L'autre aspect de la mission est la relève sur place. Pour ce qui est du retrait des Forces canadiennes, il s'agit vraiment d'une relève sur place. En temps utile, nous entreprendrons des consultations avec la FIAS et le commandement régional du Sud. Nous mettrons au point un plan pour que des forces alliées remplacent les Forces canadiennes dans la région de Kandahar. Il y a beaucoup de travail à faire.

L'hon. Anita Neville: Merci.

Le président: Monsieur Paillé.

[Français]

M. Pascal-Pierre Paillé (Louis-Hébert, BQ): Merci, monsieur le président.

Je vous remercie beaucoup d'être présents aujourd'hui. Je vais continuer avec le même sujet. Vous indiquez que le gouvernement vous a donné la consigne de quitter en 2011.

À quel moment avez-vous reçu cette consigne très claire de quitter en 2011?

Gén Walter Natynczyk: La décision parlementaire est vraiment claire: le 1^{er} juillet sera la fin de la mission militaire à Kandahar. Le 1^{er} juillet sera également la date à laquelle se fera le transfert des responsabilités.

Je vais demander au général Lessard de vous en parler plus longuement.

Lgén J.G.M. Lessard: Sur le plan strictement militaire, j'ai reçu des directives de mon patron, le chef d'état-major de la Défense, de faire la planification nécessaire avec les différentes composantes des Forces canadiennes pour que l'on cesse les opérations militaires au mois de juillet 2011, et pour que tout le personnel militaire et tout l'équipement militaire soient retirés de l'Afghanistan au mois de décembre 2011.

M. Pascal-Pierre Paillé: On parle d'environ 18 mois. Considérez-vous que ce soit suffisant pour retirer toutes les troupes et pour s'organiser? Vous semblez croire qu'il y aurait assez de temps. Pourrait-il y avoir un retard possible, puisque la mission évolue tous les jours? Serait-il possible que dans six ou huit mois la situation fasse en sorte que vous deviez retarder certains retraits?

Gén Walter Natynczyk: Les principes, pour les Forces canadiennes, sont toujours la flexibilité et l'agilité, mais aussi la planification des détails. Si on a assez de temps, on peut faire les tâches, mais il peut y avoir des défis. Par contre, en ayant recours à de nombreux contractants, on peut le faire.

• (0935)

M. Pascal-Pierre Paillé: Ce comité a étudié tout ce qui se rapporte au syndrome de stress post-traumatique, aux services offerts aux militaires, et ainsi de suite. Après la mission, en 2011, le nombre de militaires qui vont revenir au pays va être plus élevé que la normale. Il va y avoir des bouleversements qui seront peut-être plus rapides pour les militaires.

Dans le cadre de votre mandat, aurez-vous à soutenir les soldats, leur offrir des services plus efficacement, vu l'ampleur du travail qu'il y aura à faire?

Gén Walter Natynczyk: Le mandat concernant les soins offerts à nos soldats tient compte du futur. Nous avons appris beaucoup, surtout au cours des cinq dernières années, sur les soins à offrir à nos militaires non seulement pour les blessures physiques, mais aussi pour les blessures psychologiques, qui sont souvent très complexes. On a créé des centres de soins interarmées dans chacune des bases principales, soit Petawawa, Valcartier, Halifax, Edmonton et Victoria–Vancouver. Tous les services de soins ont été regroupés, comme une équipe, pour assurer un appui médical de grande qualité. La situation est meilleure que dans le passé, mais il reste qu'on en apprend chaque jour. La mission, en matière de soins pour nos militaires, va se continuer après 2011.

M. Pascal-Pierre Paillé: Si vous considérez l'ensemble de la situation actuelle, éprouvez-vous des craintes ou des inquiétudes particulières concernant le retrait des troupes?

Gén Walter Natynczyk: Pour moi, le seul défi est toujours le temps. Pour les militaires, le temps est toujours une menace.

M. Pascal-Pierre Paillé: Combien de temps me reste-t-il?

Le président: Il vous reste deux minutes.

M. Pascal-Pierre Paillé: Vous dites qu'après le retrait des troupes, en 2011, des services vont encore être offerts. Êtes-vous en mesure de me dire qu'à partir de 2011, tous les soldats canadiens seront retirés de l'Afghanistan?

Gén Walter Natynczyk: Oui, c'est exactement mon point. Selon le mandat qu'on nous a confié, un mandat parlementaire, il va d'abord y avoir la fin de la présence des Forces canadiennes dans la province de Kandahar, puis la fin de la mission militaire.

M. Pascal-Pierre Paillé: Il y a une différence entre Kandahar et l'Afghanistan. Pouvez-vous nous assurer qu'en 2011, les soldats canadiens vont être rapatriés au Canada, et pas seulement à partir de Kandahar?

Gén Walter Natynczyk: D'abord, il est clair que c'est la fin d'une mission à Kandahar pour tous les militaires et, en second lieu, c'est la fin d'une mission militaire en Afghanistan. Selon nous, le gouvernement parle des missions que nous effectuons.

M. Pascal-Pierre Paillé: D'accord, merci.

Le président: Merci, monsieur Paillé.

Je vais maintenant céder la parole à M. Harris.

[Traduction]

M. Jack Harris (St. John's-Est, NPD): Merci, monsieur le président

Merci aux généraux qui sont venus à la suite de notre demande d'information sur la situation.

Tout d'abord, général Natynczyk, je tiens à vous remercier des réponses franches et directes que vous avez fournies aujourd'hui et d'avoir dit franchement, étant donné que les choses n'étaient pas très claires auparavant, qu'une date était fixée pour la fin de la mission et

que cela était conforme à votre interprétation de la motion adoptée par le Parlement.

Vous avez utilisé une métaphore, franchir la ligne d'arrivée à la fin du mois de juillet 2011. Vous avez ajouté que toutes les opérations seraient maintenues jusqu'à ce moment-là. Toutefois, j'essaie de voir comment va se configurer la période entre juillet et la fin de 2011. Doit-on s'attendre à ce qu'il y ait un retrait important de nos troupes en août 2011? Cela pourrait-il se faire rapidement? Manifestement, étant donné l'aspect logistique, vos gens ici ont beaucoup de travail à abattre pour que cela soit réalisé. Toutefois, puisqu'ils ne seront plus engagés dans un combat actif, les militaires sur le terrain pourront-ils se replier très rapidement? Nous voyons constamment des troupes rentrer au pays et des brigades différentes aller en remplacer d'autres. Est-ce ainsi que les choses vont se passer en août 2011?

• (0940)

Gén Walter Natynczyk: Je dirais que votre évaluation de la tâche précise est très juste. Je le répète, nous sommes en train d'élaborer le plan si bien que nous n'avons pas encore d'échéancier détaillé. Toutefois, je suis sûr que le général Lessard et le général McQuillan peuvent vous faire part de leurs évaluations initiales.

Lgén J.G.M. Lessard: Nous n'en sommes qu'à la phase initiale de notre planification coordonnée. Étant donné que la motion adoptée par le Parlement prévoit que toutes les opérations cesseront à Kandahar en juillet, l'élément primordial actuellement est la relève sur place, c'est-à-dire une relève sans anicroche des Forces canadiennes par les troupes alliées, quel que soit le pays d'où elles proviennent. C'est de cela que dépend la rapidité avec laquelle les troupes canadiennes rentreront au pays mais assurément, au mois de juillet, au plus tard, nos opérations cesseront.

M. Jack Harris: Quelqu'un peut-il nous dire — peut-être vous-même général Natynczyk — qui est responsable de la coordination de cette relève sur place? Le gouvernement du Canada s'en occupe-t-il par l'intermédiaire de ses alliés? Est-ce au contraire une mesure opérationnelle pour laquelle vous auriez la responsabilité de négocier avec le général McChrystal ou son remplaçant éventuellement? Est-ce que cela va relever de vous?

Gén Walter Natynczyk: Il s'agit d'une mesure opérationnelle. Au niveau opérationnel, le responsable est le général Lessard et le quartier général du général McQuillan soutient les opérations du général Lessard. La responsabilité pour l'Afghanistan lui incombe comme c'est le cas du Congo, du Moyen-Orient, de Chypre et de Haïti. C'est le général Lessard qui est responsable. Ainsi, le général Lessard va s'entretenir avec le général McChrystal au niveau opérationnel en Afghanistan, c'est-à-dire au niveau de la FIAS et il va ensuite faire intervenir le quartier général du commandement régional Sud pour ce qui est des troupes disponibles et du déroulement de la relève.

Je vais demander au général Lessard de vous donner plus de détails.

Lgén J.G.M. Lessard: Après les premières discussions avec le commandant de la FIAS, le général McChrystal, l'essentiel du travail se fera au niveau du commandement régional Sud, qui est un quartier général divisionnaire situé sur le champ d'aviation à Kandahar. C'est là que se fera la coordination du remplacement des troupes des Forces canadiennes par des troupes de la FIAS.

M. Jack Harris: Merci.

Général Natynczyk, dans vos remarques liminaires, vous exposez l'approche village par village que vous avez retenue pour votre mission. Cette approche a été agréée au niveau tactique et au niveau théorique, s'agissant de ce type d'activité. Elle me semble très positive à une exception près. Combien y a-t-il de villages en Afghanistan? Combien faudrait-il de militaires pour mener à bien cette stratégie de façon efficace dans plus d'un village, voire dans tout le pays. Cela me semble le maillon faible de l'approche. Y avez-vous réfléchi?

C'est très bien de présenter un modèle mais encore faut-il être capable de l'appliquer dans une vaste région.

Gén Walter Natynczyk: Les Forces canadiennes oeuvrent dans une région précise, dans la ville de Kandahar et au sud de la ville. Nous avons pu dans cette zone dont nous avons la responsabilité concentrer des forces considérables comme nous n'avions jamais pu le faire auparavant en raison des renforts que nos alliés américains ont envoyés dans la région. Jusqu'au mois d'avril dernier, nous n'avions qu'un bataillon dans la région de Kandahar et désormais il y a quatre bataillons de troupes américaines et canadiennes qui opèrent précisément dans la région de Kandahar. En outre, trois bataillons supplémentaires de la brigade Stryker opèrent autour de cette zone.

Les Canadiens ne sont pas les seuls à avoir adopté cette approche village par village. Nous étions parmi les premiers à le faire, et ce, avec un certain degré de réussite. Toutefois, le général McChrystal, préconise la même approche pour toute la FIAS suite à son évaluation et à la stratégie anti-insurrectionnelle qu'il a retenue. En effet, il s'agit de protéger les Afghans là où ils vivent, permettant de gagner les villages — l'approche village par village — de telle sorte que les autorités afghanes puissent avoir un appui pour instaurer leur gouvernance mais aussi de façon à créer un environnement sûr permettant aux organisations non gouvernementales et internationales d'intervenir pour mettre en branle des projets de développement. La région dont nous sommes responsables est dans la zone où les groupes tactiques canadiens oeuvrent mais désormais trois autres bataillons relèvent de notre commandement. En outre, un des bataillons est un bataillon de la police militaire qui vit côte-à-côte avec la police afghane dans la ville de Kandahar. De plus, une de nos compagnies s'occupe constamment de sécuriser la ville de Kandahar afin que des projets de développement puissent aller de l'avant. C'est pour cela que nous la qualifions de « compagnie de stabilisation ».

Toutefois, le contexte évolue et je vais demander au général Lessard de vous donner plus de précisions.

• (0945)

Lgén J.G.M. Lessard: J'aurais simplement trois aspects à souligner au sujet de l'approche village par village, que nous appelons également les opérations de stabilisation.

En premier lieu, ces activités n'ont débuté qu'il y a environ six mois, en mai, de sorte que nous en sommes encore au premier semestre. Deuxièmement, nous concentrons nos activités aux alentours de la ville de Kandahar. Kandahar est, dans le Sud de l'Afghanistan, le terrain de première importance pour la lutte contre l'insurrection. Troisièmement, les Forces canadiennes ou la FIAS ne travaillent pas seules: la FIAS travaille notamment avec nos partenaires des forces de sécurité afghanes. À terme, nous souhaitons que ce soit les forces de sécurité afghanes qui assurent la sécurité des Afghans.

M. Jack Harris: J'ai une dernière question. Général Natynczyk, la question du transfert des détenus est-elle maintenant réglée à votre satisfaction? Nous avons entendu récemment des critiques selon lesquelles les forces de sécurité afghanes se plaignent de s'être fait

remettre des prisonniers qu'elles ne voulaient pas prendre du fait qu'elles n'avaient pas suffisamment d'information pour savoir quoi faire avec eux. C'est là un problème assez grave, me semble-t-il. Auriez-vous un commentaire à formuler à ce sujet?

Le président: Vous disposez d'une minute. Allez-y, Général.

Gén Walter Natynczyk: J'étais vice-chef au moment où nous élaborions le premier accord, en décembre 2005, et jusqu'au moment du deuxième accord. L'accord concernant le transfert des détenus constituait une pratique exemplaire. Nous avons collaboré avec le ministère des Affaires étrangères et d'autres collègues du ministère de la Justice pour aboutir à ce que je considérais un accord exemplaire en matière de transfert de détenus.

L'aspect clé, dans le contexte de l'Afghanistan, c'est que le gouvernement n'a pas adopté de loi antiterroriste. Les Afghans peuvent détenir des personnes accusées de crime contre l'État. Je ne suis pas juriste. Certains d'entre vous l'êtes peut-être. Il est très difficile de poursuivre une personne accusée d'un crime contre l'État.

En matière de renseignement, nous disposons de méthodes de renseignement très raffinées et classifiées pour déterminer qui sont les Talibans et c'est là, justement, l'un de nos défis. Selon moi, nous ne livrons personne avant d'avoir des preuves convaincantes de méfait. Nous avons pu constater grâce à nos renseignements que certaines personnes ont assurément commis des crimes. Nos soldats les ont vus, sur le terrain, participer à un événement, ils ont détecté sur eux des résidus de tirs ou ils les ont vus faire exploser un engin improvisé. Cela dit, en l'absence d'une loi antiterroriste pour protéger la paix, il est très difficile de réunir les éléments de preuve nécessaires pour mener une poursuite devant un juge et faire emprisonner quelqu'un. C'est la raison pour laquelle le défi est constant. Toutes les affaires sont différentes. Je tiens simplement à dire que je suis tout à fait confiant que le processus que nous avons mis au point pour bâtir des dossiers est le meilleur qui soit. Cependant nous ne pouvons divulguer l'identité des personnes qui nous ont fourni de l'information, ni les moyens qui nous ont permis de réunir des renseignements pour déterminer qui sont les auteurs de l'insurrection.

Le président: Merci beaucoup, mon général.

Je cède la parole à M. Braid.

M. Peter Braid (Kitchener—Waterloo, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci, messieurs, de votre comparution de ce matin ainsi que de votre leadership dynamique au sein des Forces canadiennes. Vous nous fournissez une démonstration claire des moyens que prendront les Forces canadiennes pour respecter l'échéance de 2011 fixée par le Parlement pour le retrait ordonné de nos effectifs.

Il est clair que notre mission en Afghanistan a été l'une des plus importantes missions des Forces canadiennes au cours des dernières décennies. Général, pourriez-vous nous en dire davantage au sujet des répercussions constructives de cette mission, des effets positifs qu'elle a eus sur nos Forces canadiennes pour ce qui est de la formation, du développement, du matériel et de notre réputation au niveau international?

• (0950)

Gén Walter Natynczyk: J'aimerais tout simplement vous dire, à vous, monsieur le président, et à vous, mesdames et messieurs — et ce sans vantardise; je suis très fier de nos hommes et de nos femmes —, que vous avez à peu près ce qu'il y a de mieux comme forces armées dans le monde. Si c'est le cas, c'est parce que les hommes et les femmes des Forces canadiennes ont effectué des rotations dans l'un des environnements les plus difficiles et les plus austères de la planète, dans une région où la culture est, dans certains cas, très primitive, où vos hommes et vos femmes se sont avérés être parmi les mieux formés au monde. La préparation précède même le port de l'uniforme, et ce en raison de notre culture canadienne. En réalité, nous provenons d'une mosaïque multiculturelle, d'un pays d'immigration, d'un pays où la culture impose le respect; nous provenons d'un pays où les exigences de scolarité sont élevées. Nos hommes et nos femmes en uniforme sont bien scolarisés et nous sommes très patients.

Je me souviens de ce que m'a dit un commandant de bataillon: « C'est bien simple, vos soldats sont intelligents. » Ces Canadiens ordinaires que nous soumettons aux rigueurs de l'entraînement deviennent des leaders extraordinaires, qu'il s'agisse de jeunes soldats d'infanterie ou de généraux. Je m'adressais récemment à un peloton de soldats à Shilo et je leur ai dit ceci: « Que vous veniez de terminer ce cours d'infanterie de base, ou que vous veniez de terminer votre engagement de trois ans comme soldat, vous n'avez d'autre choix que d'être un leader, puisque nous vous fournissons la structure pour agir de la sorte. »

L'expérience de l'Afghanistan nous a permis de rehausser nos compétences. J'approche de mes 35 ans de service et je dois vous dire que je n'ai jamais vu dans notre organisation un tel niveau d'excellence et de capacité, que ce soit pour le simple soldat ou pour tous les autres dans la hiérarchie. Nous avons grandi durant la guerre froide, en nous imaginant que nous faisons ce qu'il fallait faire. Cependant, nous n'avions pas l'expérience du combat. Ces jeunes soldats, caporaux, lieutenants et capitaines représentent l'avenir des Forces canadiennes, et leur expérience est vaste.

Chaque jour, à l'heure actuelle, nos hommes et nos femmes partent en mission courageusement en faisant confiance à leur capacité et au matériel dont ils disposent. Leurs casques, leurs gilets pare-éclats, leurs bottes, leurs véhicules: tout leur donne confiance. Ils ont l'oeil entraîné et l'instinct sûr, ce qui les rend capables de porter des jugements opportuns. Également, ils sont disciplinés. Leur discipline s'inspire du droit canadien, du droit international, du droit de conflits armés, des Conventions de Genève. Leur fiche du soldat contient tous les renseignements pertinents et leur entraînement rigoureux les guide dans l'action. Voilà les hommes et les femmes qui sont sur le terrain aujourd'hui.

Nos alliés nous le disent, et nous pouvons en être flattés à juste titre: nos soldats, nos marins, nos aviateurs, nos forces spéciales sont parmi les meilleurs au monde, et cela ne peut que s'améliorer, puisque, dans 30 ans, ces lieutenants qui auront gagné leurs épauettes en Afghanistan seront ici à ma place. Nous sommes des produits de la guerre froide, de la Bosnie et du Kosovo, et ces jeunes caporaux et lieutenants auront bénéficié, en raison de leurs tâches actuelles, d'une expérience beaucoup plus vaste.

M. Peter Braid: Merci, général.

Nous sommes tous très fiers, en effet, des Forces canadiennes. Je vous remercie de nous avoir énuméré les raisons de cette fierté.

Vous avez souligné, dans votre exposé, que trois bataillons des États-Unis étaient sous commandement canadien. Vous avez

également laissé entendre qu'une telle situation était plutôt rare. Pouvez-vous nous expliquer comment cela s'est produit?

Gén Walter Natynczyk: Je répondrai tout d'abord et puis je demanderai au général Lessard d'enchaîner.

Ayant parlé avec le général David McKiernan, qui a été le commandant de la FIAS jusqu'en juin, et le général McChrystal, je sais qu'ils ont été extrêmement impressionnés par le leadership canadien en Afghanistan.

Ce leadership est attribuable à des personnes comme le brigadier-général John Vance et le brigadier-général Dan Ménard, ainsi qu'aux membres de leur personnel, à leurs officiers et à leurs sous-officiers, qui ont participé à la Force opérationnelle Kandahar et travaillé auprès des groupements tactiques qui ont servi à cet endroit, y compris le 2^e Bataillon, le 22^e Régiment et, à l'heure actuelle, le 1 PPCLI, ainsi que l'Équipe de liaison et de mentorat.

Nos alliés ont été en mesure de constater notre compétence, qu'il s'agisse du commandement opérationnel... et ici on peut remonter jusqu'à l'époque où le général Lessard était l'an dernier le commandant régional du Sud, en passant par le général Vance, au niveau tactique, qui agissait comme commandant des brigades, jusqu'aux commandants des bataillons et aux soldats. Nos alliés savent qu'en confiant un bataillon des États-Unis au commandement des Canadiens, ils bénéficieront d'un leadership tout au moins comparable à celui qu'ils auraient eu d'un bataillon des États-Unis.

L'autre aspect à souligner est que nos dirigeants comprennent les tactiques et la doctrine de la lutte anti-insurrectionnelle et leur application sur le terrain en Afghanistan en vue de protéger les Afghans là où ils vivent, de créer un environnement sûr et de permettre à d'autres ministères comme l'ACDI, ainsi qu'aux ONG et aux organisations internationales, d'agir sur les plans de la gouvernance, de l'aide humanitaire et du développement en mettant en oeuvre des projets qui créent des emplois et qui assurent des services d'éducation et des soins médicaux, tous porteurs d'espoir.

M. Peter Braid: Merci.

• (0955)

Le président: Vous disposez de 15 secondes.

Lgén J.G.M. Lessard: J'ajouterais à ce qu'a dit le chef; il y a un mois environ, alors que j'étais en Afghanistan, j'ai eu un échange fructueux avec le général McChrystal. La présence de trois bataillons des États-Unis sous commandement canadien est loin d'être un hasard. Le commandant de la Force opérationnelle Kandahar et le brigadier-général qui commande les Forces canadiennes ont fait preuve d'innovation, de leadership et, tout particulièrement, de persévérance.

Le chef a souligné que les Canadiens axaient la lutte anti-insurrectionnelle sur la protection de la population. Certains pays en parlent, d'autres le font. C'est notre cas. Et nous faisons de l'excellent travail.

Le président: Merci beaucoup.

Je cède la parole à M. Dosanjh.

Je sais que vous allez partager votre temps de parole avec M. Wilfert.

L'hon. Ujjal Dosanjh: Général, je vous ai posé une question au sujet de la CEPP. Les journaux soulignent une contradiction à cet égard, et j'aimerais vous donner l'occasion de commenter.

Il doit bien exister une explication concernant ce que vous avez déclaré en mai 2007 au sujet de l'incident dont il a été question à la Chambre hier, les éléments de preuve soumis sous serment par le colonel Noonan et le général Deschamps, et les journaux de soldats sur le terrain.

La parole est à vous. Je souhaite vous fournir l'occasion de nous éclairer au sujet des éléments contradictoires.

Gén Walter Natynczyk: Merci.

Je viens de lire les notes du soldat publiées dans le journal *The Globe and Mail* d'hier. Je dirai seulement que je n'étais pas sur le terrain les 11, 12 et 13 juin 2006 et que le colonel Noonan n'y était pas non plus, ni le général Deschamps, ni le caporal de la police militaire. Ce dernier n'était pas là au moment de l'événement. Il est arrivé plus tard.

J'ai traité de cette question le 4 mai 2007 et c'est comme si c'était hier. J'ai donc une impression de déjà vu. C'est intéressant: quand on regarde une opération, c'est presque comme regarder un match de hockey. Nous regardons tous le même match de hockey, mais nous voyons les choses différemment.

Il faut se remettre dans le contexte. Au départ, l'événement de juin 2006 a eu lieu sur le champ de bataille. Ce n'est pas un événement qui est arrivé à Kandahar dans le dossier des transferts. Ce n'était pas un transfert vers une prison. Et les Forces canadiennes ont fait ce qu'elles devaient faire. Voilà les trois observations que je veux faire dès le départ.

En juin 2006, il est essentiel de se remémorer le contexte. C'était avant l'opération Méduse. Nous étions dans le cadre de l'opération Enduring Freedom. Nous travaillions donc pour les Américains. C'était avant la mission de l'OTAN. Nous fonctionnions dans le cadre de l'accord de décembre 2006 sur les transferts de détenus. Nous étions passés de Kaboul à Kandahar durant cette période, à partir de février. Nous étions aux prises avec une armée afghane novice et nous avions très peu confiance en la police afghane. En conséquence, les directives stipulaient que nous ne devions pas transférer nos détenus à l'armée afghane ou à la police afghane, à moins qu'ils ne soient encadrés par leurs mentors américains. Nous ne ferions pas un tel transfert, certainement pas sur le champ de bataille.

Je me rappelle qu'en mai 2007, quand j'ai compris ce qui se passait, je me suis entretenu avec le commandant du peloton qui commandait les soldats sur le terrain et avec le lieutenant colonel Ian Hope, commandant du bataillon, qui commandait la force opérationnelle Orion durant l'été 2006. Après avoir relu mes propres notes que j'avais prises en écoutant le commandant du peloton et le commandant du bataillon, j'ai dit que je voulais me rafraîchir la mémoire et j'ai donc eu un nouvel entretien hier soir avec le colonel Ian Hope, simplement pour confirmer que j'étais prêt à comparaître aujourd'hui.

C'était l'opération Jagra. Celle-ci était dirigée par les forces de sécurité afghanes. Les Canadiens travaillaient avec l'armée afghane et la police afghane; c'était l'une des premières opérations dans lesquelles ils travaillaient ensemble. Les Forces canadiennes étaient là pour aider les forces de sécurité afghanes. Selon notre approche et nos lignes directrices, pour cette opération, si des détenus devaient être capturés, c'était les Forces de sécurité afghanes qui s'en occuperaient. Nous ne le ferions pas. C'était leur opération.

J'en arrive à l'événement qui a eu lieu. Nos soldats ont interrogé un groupe d'Afghans. Quand nous interrogeons quelqu'un, c'est comme quand on arrête quelqu'un pour excès de vitesse. Le responsable s'approche et examine la personne. Cette personne est-elle propre? On se trouve dans un secteur agricole. Si la personne est sale, il pourrait s'agir d'un paysan. Si la personne est propre, normalement, les talibans prennent soin de se laver avant de livrer bataille. Et puis il y a d'autres signes révélateurs que je ne veux pas vous communiquer dans ce cadre, mais nous faisons une évaluation juste avant d'adresser la parole à la personne, tout comme le ferait un agent de police au bord de la route, qui commence par vous demander comment ça va.

D'après l'évaluation faite par le soldat, cette personne ne présentait aucun intérêt particulier, mais la police afghane était là. Les policiers afghans voient les choses d'un autre oeil, pour une raison quelconque. La police afghane décide donc d'en faire un prisonnier et l'amène sous bonne garde.

Ce n'est pas nous qui avons décidé de détenir cette personne. Si nous l'avions fait, nous aurions fait venir la police militaire. Nous aurions amené cette personne en garde fermée. Nous aurions alors confié le détenu à la police militaire. Cette personne aurait été ramenée à l'aérodrome de Kandahar, aurait subi un examen médical et un interrogatoire tactique et, si cette personne était toujours digne d'intérêt, nous aurions alors appliqué notre accord sur les transferts dont j'ai parlé tout à l'heure. Mais ce que nous avons fait sur le terrain, c'était un simple interrogatoire de routine, comme nous en faisons des milliers, afin de nous assurer de ne pas prendre comme prisonniers des gens innocents.

● (1000)

Maintenant, quand la police afghane a emmené cette personne, les membres des Forces armées canadiennes qui étaient sur le terrain — je me reporte encore une fois à ces soldats et caporaux stratégiques — ont eu des soupçons. Ils se sont demandés ce qui se passait et sont allés vérifier. C'est là qu'ils ont vu que les policiers afghans étaient en train de battre cet homme à coup de souliers. Ils sont intervenus. C'était courageux de leur part parce que je me rappelle en avoir parlé à ceux qui étaient présents. C'était vraiment un geste courageux de reprendre cette personne sous leur garde. Ils ont alors fait venir la police militaire. Les notes que vous avez lues ont été prises par les membres de la police militaire que l'on a fait venir, qui ont pris en charge la personne et ont appliqué le processus prévu.

Tout cela pour dire que les personnes qui étaient sur le terrain à ce moment-là ont agi correctement avec cette personne. J'en ai discuté avec le colonel Ian Hope et je tiens à dire que, d'après ses souvenirs, cela se passait sur un champ de bataille et il y avait deux ou trois échanges de feu en même temps.

Je tiens à réitérer cela: je sais que nos hommes et femmes en uniforme ont suivi scrupuleusement les instructions de leur carte du soldat afin d'appliquer la loi canadienne, le droit international, le droit des conflits armés et les conventions de Genève et de procéder dans les règles. Je parle toujours du caporal stratégique et j'ai confiance en ce soldat stratégique, ce caporal stratégique, je sais qu'il fait ce que doit de bout en bout.

Merci.

● (1005)

Le président: Merci, général.

Je donne maintenant la parole à M. Boughen. Vous avez cinq minutes.

M. Ray Boughen (Palliser, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci, messieurs, de nous consacrer de votre temps. Je sais que vous êtes très occupés et que vous avez beaucoup d'activités différentes. Quand vous réfléchissez à l'apport que le Canada a fait au peuple afghan dans le domaine de l'éducation, de la santé et des changements sociaux dans leur pays, à votre avis, quelle est la chose la plus importante que nous ayons fait à titre de nation pour aider les Afghans dans la tâche d'édifier leur nation? Ils n'avaient pas grand-chose comme nation avant notre arrivée, sur le plan des institutions démocratiques.

Quelle a été, à votre avis, notre plus grande contribution à leur pays?

Gén Walter Natynczyk: De mon point de vue, et je demanderai encore une fois au général Lessard d'intervenir, je dirais que nous leur avons apporté de l'espoir. Ils ont subi 30 ans de guerre. Ils avaient auparavant une culture très civilisée. Trente ans de guerre, c'est presque deux générations qui n'ont pas vécu autre chose que la guerre. Quand nous fournissons notamment des écoles et des soins médicaux, nous apportons l'espoir que la prochaine génération vivra une vie meilleure.

Je répète que tout cela ne peut pas se faire sans assurer la sécurité, mais la clé, et c'est ce que nous trouvons le plus difficile, c'est la gouvernance, non seulement au niveau fédéral, mais au niveau provincial, du district et même de la localité. Encore une fois, il est tellement important de respecter leur culture, mais je dirais que, de mon point de vue, nous leur apportons de l'espoir grâce à notre aide dans le domaine de l'éducation et de la santé.

Marc.

Lgén J.G.M. Lessard: Pour la gouvernance et le développement, je vois vraiment deux éléments. Le premier, pour reprendre ce que le chef d'état-major de la Défense vient de dire, ce sont évidemment les services de base. L'autre, c'est l'activité économique accrue. Beaucoup de Canadiens ne savent pas qu'au cours des 12 derniers mois seulement, nous avons vu de nombreux bazars et marchés ouvrir leurs portes dans la ville de Kandahar. En plus de l'activité économique que cela représente, c'est aussi un signal d'espoir pour les Afghans locaux.

M. Ray Boughen: J'ai seulement une autre question, messieurs. Nous voyons dans les journaux et dans les médias que les troupes américaines envisagent de quitter l'Afghanistan à une certaine date. Je pense que celle-ci n'est pas très éloignée de notre propre date de 2011. Est-ce que l'Afghanistan est maintenant en mesure de se gouverner? Les Afghans sont-ils capables de se défendre, de défendre leur mode de vie démocratique, ou bien seront-ils débordés par les insurgés? Quel est votre point de vue là-dessus?

Gén Walter Natynczyk: Monsieur le président, je n'ai pas encore eu l'occasion de m'entretenir avec l'amiral Mullen, mon homologue américain, et avec le général Dave Petraeus pour comprendre vraiment du point de vue américain quel est le plan intégral des États-Unis en 2011. Vous savez qu'à l'heure actuelle, les Américains ont environ 67 800 soldats sur le terrain et le président des États-Unis a annoncé une forte augmentation des effectifs puisqu'environ 30 000 soldats viendront s'ajouter à ces 67 800.

Pour l'instant, au sujet de cette annonce concernant la fin de 2011, je ne sais pas si l'effectif reviendrait alors à 67 800 ou s'il passerait à zéro. Je l'ignore. C'est un fait qu'il faudra un certain temps, surtout dans d'autres régions du pays, pour entraîner l'armée et la police afghane, surtout les nouvelles recrues.

Vous voulez peut-être ajouter quelque chose, Marc.

Lgén J.G.M. Lessard: Je veux faire des observations sur le leadership afghan. À l'heure actuelle, nous encadrons les Afghans pour la sécurité, la gouvernance et d'autres activités. Lentement mais sûrement, nous voyons les Afghans prendre les commandes, à la fois pour la sécurité et la gouvernance. Cela prendra du temps, mais je suis certain qu'avant longtemps, nous verrons les Afghans pleinement aux commandes de leur pays.

M. Ray Boughen: Merci.

Merci, monsieur le président.

Le président: Merci.

Monsieur Roy.

[Français]

M. Jean-Yves Roy (Haute-Gaspésie—La Mitis—Matane—Matapédia, BQ): Merci, monsieur le président.

Général, votre message n'est pas clair, et je vais vous expliquer pourquoi.

• (1010)

Gén Walter Natynczyk: Vous dites que mon message n'est pas clair.

M. Jean-Yves Roy: Votre message n'est pas clair et je vais vous expliquer pourquoi. Dans votre allocution, vous avez toujours dit et affirmé que c'était la fin de la mission à Kandahar et le retrait des Forces canadiennes de Kandahar. D'un autre côté, le lieutenant-général Lessard nous dit que c'est la fin de la mission en Afghanistan et qu'on va rapatrier toutes les troupes.

À la page 17, il est écrit, et je cite: « Les Forces canadiennes continueront toutefois à contribuer à la mission pangouvernementale qui repose sur la stabilité de la sécurité. Nous continuerons à soutenir le renforcement des capacités des Forces de sécurité nationales afghanes. » Il ne s'agit donc pas du retrait de toutes les forces canadiennes d'Afghanistan en juillet 2011. C'est la fin de la mission militaire. Il y a une nuance entre les deux.

Ai-je bien compris? Dans votre allocution, vous parlez toujours de la fin de la mission à Kandahar. Je comprends que la mission militaire est concentrée à Kandahar, mais ce n'est pas le retrait total des troupes d'Afghanistan en juillet 2011.

Gén Walter Natynczyk: La motion comporte deux thèmes, ou deux directions pour les Forces canadiennes. Premièrement, les Forces canadiennes quitteront Kandahar en 2011 et deuxièmement, il y a la fin de la mission militaire en Afghanistan.

M. Jean-Yves Roy: C'est ça. Toutefois, cela signifie qu'après juillet 2011, il restera des militaires canadiens en Afghanistan qui continueront un travail soit d'éducation, soit de reconstruction ou de protection des Canadiens qui sont sur place dans des missions, mais ailleurs que dans la zone de Kandahar.

Gén Walter Natynczyk: Ce n'est pas l'interprétation que le gouvernement m'a transmise. Le gouvernement m'a clairement dit que la fin de la mission militaire signifie vraiment la fin des missions que l'on accomplit en uniforme. Les Forces canadiennes accomplissent les missions militaires. On retrouve donc deux thèmes. Toutes les Forces canadiennes quitteront Kandahar en 2011.

M. Jean-Yves Roy: Elles quitteront Kandahar, mais pas l'Afghanistan.

Gén Walter Natynczyk: C'est la fin d'une mission militaire en Afghanistan en 2011. À part, peut-être, ceux qui travaillent dans les ambassades, nous partons.

M. Jean-Yves Roy: Ce n'est pas ce que vous avez dit dans votre allocution. Vous avez dit que les Forces canadiennes continueront, après juillet 2011, à contribuer à la mission pangouvernementale qui repose sur la stabilité de la sécurité. Vous affirmez dans votre exposé que les Forces canadiennes continueront à apporter une contribution en Afghanistan. Cela veut dire qu'il restera des soldats en Afghanistan.

Gén Walter Natynczyk: Monsieur, avec ce mandat, c'est clair pour nous.

M. Jean-Yves Roy: Ce n'est pas clair.

Lgén J.G.M. Lessard: Pour moi c'est très clair. Les opérations cesseront dans la province de Kandahar au mois de juillet 2011. Toutes les troupes des Forces canadiennes quitteront l'Afghanistan à la fin de l'année. Lorsqu'on parle de mission militaire, on parle de toutes les composantes. On parle du groupement tactique qui fait des opérations de combat et des opérations de stabilité. On parle de l'entraînement des forces afghanes. On parle des militaires qui opèrent avec les civils canadiens. On parle de tous les éléments des Forces canadiennes.

M. Jean-Yves Roy: Lieutenant-général Lessard, je comprends, mais ce n'est pas ce que nous dit le général. Le général nous dit que les Forces canadiennes continueront à apporter une contribution sur le terrain après juillet 2011. C'est écrit à la page 17.

Gén Walter Natynczyk: Y aurait-il un problème de traduction?

Lgén J.G.M. Lessard: Je peux vous dire que les directives que j'ai reçues de mon patron au mois d'août sont très claires. On en parle très souvent. Pour moi, il est très clair qu'au mois de juillet 2011, on cessera les opérations à Kandahar et à la fin de l'année 2011, toutes les forces canadiennes auront quitté l'Afghanistan.

M. Jean-Yves Roy: Êtes-vous sûrs qu'ils auront tous quitté et qu'il ne restera plus un seul militaire en Afghanistan? C'est ce que je veux savoir.

Gén Walter Natynczyk: Peut-être restera-t-il l'attaché? Le problème n'est pas la mission militaire. Quand on assure la protection dans le cadre d'un projet de développement, notre tâche est de défendre les gens et d'assurer la sécurité, même dans une mission de développement ou encore lors de l'entraînement des forces afghanes et de la police afghane. C'est toujours une mission de sécurité et de combat potentiel. C'est le problème: quelle est vraiment la définition du terme « militaire ». Le gouvernement m'a donné cette définition et c'est la mission qu'on accomplit en tant que militaire.

M. Jean-Yves Roy: Donc, des militaires vont demeurer sur place, mais pour des missions de sécurité.

Lgén J.G.M. Lessard: Je vais reprendre, pour que ce soit très, très clair. C'est mon mandat et je suis responsable — de concert avec le général McQuillan qui va nous donner beaucoup d'aide en ce qui concerne l'équipement — de rapatrier les Forces canadiennes, hommes et femmes, de même que tout l'équipement, avant la fin de l'année 2011. C'est très clair: ils seront de retour au Canada, ou du moins auront quitté l'Afghanistan.

• (1015)

M. Jean-Yves Roy: C'est bien, merci.

Le président: Merci beaucoup.

[Traduction]

La parole est à M. Payne pendant cinq minutes.

M. LaVar Payne (Medicine Hat, PCC): Merci, monsieur le président.

Je voudrais remercier les généraux d'être venus aujourd'hui.

Il est très important que nos Forces canadiennes sortent de l'Afghanistan, et il est très clair que cela se fera, selon la volonté du Parlement et comme l'a dit le général Natynczyk.

J'ai un certain nombre de questions et j'espère pouvoir les poser toutes.

Je me demande si vous pourriez nous dire ce que les Forces canadiennes et le ministère des Affaires étrangères ont fait pour l'Afghanistan pour ce qui est de bâtir l'infrastructure et d'aider le pays à progresser.

Gén Walter Natynczyk: Comme le général Lessard a habité là-bas pendant neuf mois et a commandé le CEFCOM ces derniers mois, je pense qu'il peut nous en donner un assez bon aperçu.

Lgén J.G.M. Lessard: Je ne passerai pas en revue la liste au complet. Cela relève plutôt des compétences du MAECI ou de l'ACDI.

Un nombre considérable de bâtiments ont été construits, qu'il s'agisse de petits hôpitaux ou d'écoles. Mais ce ne sont pas tellement les bâtiments qui comptent; c'est plutôt la capacité. Je pense qu'on passe à côté de l'essentiel quand on s'attarde seulement aux ouvrages construits. Le sud de l'Afghanistan est une région tribale et extrêmement rurale, et ce ne sont donc pas tellement des bâtiments qu'il faut, sauf peut-être à Kandahar. Il faut venir en aide aux agriculteurs, par exemple par des canaux d'irrigation et des puits. Ce sont des choses toutes simples qui facilitent une économie fortement agricole.

M. LaVar Payne: Nous avons donc mené à bien un certain nombre de ces projets pour les aider à progresser.

Lgén J.G.M. Lessard: Oui.

Gén Walter Natynczyk: Pour mettre les choses en contexte, les projets évoqués par le général Lessard se situent au niveau local, en préparation du grand projet du barrage Dalha. Le secteur où nous travaillons est le grenier à blé du sud de l'Afghanistan, dans la vallée de la rivière Arghandab.

L'Arghandab coule dans la partie nord de cette vallée de l'Arghandab. Il y a là un immense lac créé par un barrage construit dans les années 1950, d'après le monument que j'ai vu sur place. Mais il n'a jamais été entretenu. SNC Lavallin a remporté un contrat d'environ 150 millions de dollars pour renouveler non seulement le barrage, mais aussi le réseau très élaboré d'irrigation depuis ce barrage jusqu'aux localités dont parlait le général Lessard.

Si nous parvenons à remettre en service le réseau d'irrigation, les agriculteurs pourront abandonner la culture du pavot pour cultiver plutôt la grenade. C'est une région qui était réputée excellente pour cultiver la grenade.

M. LaVar Payne: Merci.

Je pense qu'il est important que les Canadiens sachent ce que les Canadiens font en Afghanistan pour aider la population à progresser.

Pour ce qui est du personnel que vous avez sur place à Kandahar et qui élabore les plans pour le retrait de toutes les troupes canadiennes, pourriez-vous nous donner une idée du nombre de personnes que vous avez là-bas?

Lgén J.G.M. Lessard: Je vais vous donner un nombre approximatif. Il y en a environ 200 au quartier général à Kandahar. Mais très franchement, nous n'en sommes pas encore à cette étape.

Le CEMD a donné des ordres en août et j'ai donné des instructions initiales en septembre. En fait, avant Noël, je vais donner mon ordre d'avertissement et nous entrerons alors dans les détails, en grande partie de concert avec le général McQuillan.

De mon point de vue, au cours des trois à six prochains mois, la plus grande partie du travail se fera au Canada, d'abord à mon quartier général, qui est chargé des opérations internationales; le général McQuillan, qui est responsable du commandement de soutien; et beaucoup d'autres organisations au Canada, notamment le sous-ministre adjoint chargé du matériel. Nous déciderons alors que faire du matériel, comment le mettre à niveau et où l'envoyer.

Avant de céder la parole au général McQuillan, je dirais qu'une bonne partie du travail à faire pour l'instant se situe au Canada.

Mark.

Major-général Mark McQuillan (commandant, Soutien opérationnel du Canada, ministre de la Défense nationale): Merci beaucoup pour cette explication, monsieur. Cela me donne l'occasion de faire des observations.

Il est très clair que le maintien en puissance des forces opérationnelles sera l'élément central jusqu'en 2011, date à laquelle nous cesserons les opérations. Nous allons procéder exactement comme les généraux l'ont dit.

Pour ce qui est du retrait de la mission, et sur le plan du matériel, de l'équipement et des priorités, une fois que nous saurons quel est le plan opérationnel pour la mission d'aide sur place, et que nous comprendrons quelles sont les priorités pour la reconfiguration ou la reconstitution des Forces canadiennes en vue d'être prêts à l'éventualité d'une mission, cela établira les conditions dans lesquelles nous allons amorcer le retrait de la mission.

Je vais probablement me concentrer sur trois secteurs principaux. Le chef en a déjà parlé. Le temps est un facteur important du mandat.

Nous tiendrons compte aussi du coût. Car comme vous le savez probablement, étant donné que l'affaire se déroule en Afghanistan, ce n'est pas facile de faire entrer ou sortir du matériel et il faudra donc conjuguer un pont aérien et le transport maritime et, dans certains cas, le transport à la fois terrestre et maritime. Tous ces facteurs, selon les catégories de matériel, seront pris en compte.

Ce que nous allons tenter de faire... Encore une fois, le général Lessard est très précis. Nous l'appuyons, lui et ses collaborateurs, dans toute cette problématique d'un éventuel retrait du matériel dans le temps et dans l'espace. Il est clair que nous devons d'abord obtenir les pouvoirs et les responsabilités voulus pour trier ce que l'on peut remettre à d'autres, donner, jeter, vendre, etc.

Pour ce qui est de la planification des effectifs et de mes prévisions à ce sujet, encore une fois, une équipe de reconnaissance est actuellement sur place. Nous commencerons à faire une analyse plus détaillée au printemps avec l'intention d'élaborer un plan davantage officiel ou final, d'ici la fin du printemps, nous l'espérons. Il faudra évaluer, bien sûr, en plus des considérations relatives au temps, à l'espace et au matériel, de quels effectifs on aura besoin pour se charger de toutes ces fonctions selon l'échéancier établi.

Nous ferons à ce moment-là des recommandations quant à l'effectif qui sera nécessaire. Vous comprendrez probablement que les forces qui sont actuellement sur le théâtre d'opération se charge justement des opérations. De plus, on maintiendra en tout temps des forces pour assurer les opérations. Ce sera donc une tâche additionnelle. Je prévois que nous devons augmenter graduellement l'effectif et alourdir les tâches pour nous assurer que cette partie de l'opération à la toute fin puisse être mise à exécution.

● (1020)

M. LaVar Payne: Merci beaucoup.

Pourrais-je avoir encore cinq minutes?

Le président: Non. Il ne reste plus de temps. Merci beaucoup.

La parole est maintenant à M. Wilfert.

L'hon. Bryon Wilfert: Merci, monsieur le président.

J'ai deux questions. L'une portera sur une déclaration faite par l'avocat principal du Bureau de l'ombudsman du MDN.

Mais tout d'abord, vous avez piqué ma curiosité, général, en répondant aux questions de mon collègue, M. Dosanjh, au sujet du rapport Noonan. Vous avez donné une quantité incroyable de détails. Vous avez dit que vous n'étiez pas présent sur les lieux et je suppose donc que vous avez été très bien préparé. Dans les notes, on donne le nom et le numéro du peloton qui a capturé à l'origine cette personne, et je crois comprendre qu'on a alors pris des photos de cet homme attestant qu'il était indemne à ce moment-là, avant qu'on le remette aux autorités afghanes.

Le fait que cela ait pris place avant la nouvelle entente, ou l'entente améliorée sur le transfert, ne semble pas avoir d'importance, à mon avis, quand il est question de savoir s'il s'agit, oui ou non, d'un exemple crédible de mauvais traitement subi par un détenu transféré par les Canadiens aux autorités afghanes. Je vous invite à commenter cela.

Gén Walter Natynczyk: Encore une fois, de mon point de vue, pour m'être entretenu avec... Je veux dire, le 4 mai 2007, j'ai téléphoné au commandant du peloton, d'accord? Ça n'arrive pas souvent que le vice-chef de la Défense nationale téléphone à un commandant de peloton, mais encore une fois, je n'étais pas là. D'autres personnes n'y étaient pas non plus. Je voulais m'assurer de bien comprendre le contexte et j'ai également parlé à l'officier responsable, le colonel Ian Hope, et je me suis rafraîchi de nouveau la mémoire hier soir: c'est un fait que nos soldats interrogent des milliers d'Afghans, chaque jour. Et quand nous les interrogeons, nous déterminons si la personne en question est digne d'intérêt et si nous devrions l'amener sous garde, parce que nous sommes absolument tenus de nous assurer de ne pas arrêter des personnes innocentes.

L'hon. Bryon Wilfert: Prenons-nous toujours des photos et des notes, à chaque fois?

Gén Walter Natynczyk: Il me faudrait consulter le colonel Hope pour savoir pourquoi on a pris des photos dans ce cas-là. Pour ma part, je ne savais même pas qu'ils prenaient des photos et, je le répète, je n'ai pas lu les notes de la police militaire qui est arrivée après le fait.

L'hon. Bryon Wilfert: Parce que je me demande si c'est la procédure normale, de prendre des photos et de prendre des notes détaillées avant de les transférer au...

Gén Walter Natynczyk: Je l'ignore. Encore une fois, je devrai consulter celui qui commandait le bataillon à l'époque et peut-être pourrions-nous obtenir une réponse là-dessus.

L'hon. Bryon Wilfert: Pouvons-nous obtenir un suivi, monsieur le président?

Gén Walter Natynczyk: ... mais je répète que, d'après l'information qui m'a été fournie, et je répète que je n'étais pas là...

L'hon. Bryon Wilfert: Je comprends cela. C'est votre réponse à mon collègue qui m'a amené à poser cette question.

Général, sur un autre sujet, l'avocate générale du Bureau de l'ombudsman de la Défense nationale et des Forces canadiennes a comparu devant nous le 25 février dernier. Elle a fait l'observation suivante et je suppose que ces propos portaient sur le retrait de nos troupes:

L'environnement opérationnel de la force militaire du Canada s'est radicalement transformé au cours des dernières années, surtout en raison du niveau et de l'intensité des opérations de combat en Afghanistan. Et il est évident que les Forces canadiennes et leur personnel sont au bord de l'épuisement.

Le général Leslie a également fait des observations.

Dans quelle mesure est-il crucial pour nous de nous retirer complètement afin de refaire nos forces pour pouvoir ensuite répondre à l'appel lors de futures missions, quelles qu'elles puissent être?

• (1025)

Gén Walter Natynczyk: Je dirai seulement que les Forces canadiennes ont en tout temps la capacité de mener des opérations dans le monde entier de manière continue. En fait, la fatigue du matériel est souvent plus importante que la fatigue des personnes.

Comme je l'ai dit tout à l'heure, il y a des soldats qui en sont à leur deuxième, troisième et même quatrième affectation, parce qu'ils veulent y aller. En général, chacun est censé être affecté deux fois en Afghanistan. Nous avons actuellement 80 personnes qui en sont à leur troisième affectation et nous en avons cinq qui en sont à leur cinquième, parce qu'ils tiennent à y aller. En fait, au sujet du quatrième déploiement, j'ai parlé au commandant des Forces terrestres dans le secteur occidental, le brigadier-général Mike Jorgensen. Il a interviewé personnellement les cinq personnes qui sont là-bas pour la quatrième fois, afin de leur parler en tête à tête pour vérifier si tout allait bien. Je pense qu'il vaut la peine de raconter l'une de ces entrevues. Il a fait venir un jeune caporal qui demandait de partir pour la quatrième fois et il lui a posé la question suivante: « Quelle est votre principale inquiétude à l'heure actuelle? » Il a répondu: « Monsieur, ma principale inquiétude est que vous ne me laisserez pas partir. »

En fait, les hommes et les femmes des Forces canadiennes, quand ils endossent cet uniforme, veulent aller quelque part. En septembre dernier, je suis allé à Shilo où j'ai pris la parole devant 750 soldats du Deuxième bataillon PPCLI et du Premier régiment de la Royal Canadian Horse Artillery. Je leur ai dit: « Bon, très bien, vous êtes tous allés là-bas. Qui veut y retourner? » Environ 90 p. 100 ont levé la main. J'ai demandé à quelqu'un qui n'avait pas levé la main quel était le problème. Il a dit: « Monsieur, je vous dirais que si quelqu'un d'autre va l'annoncer à ma femme, je suis prêt à vous servir. »

Je leur ai dit alors que, pendant que nous étions en Afghanistan, d'autres opérations étaient menées. Il y a des opérations de l'ONU, des opérations de la coalition, en Afrique, et ailleurs. J'ai demandé combien voulaient aller quelque part. Vous devinez déjà: 100 p. 100 ont levé la main.

J'ai parlé à des soldats à Gagetown, en juin. J'ai de nouveau parlé à ces mêmes soldats quand ils étaient en Afghanistan en mars. En mars, ils étaient fatigués. À ce moment-là, ils étaient en mission depuis six mois et même plus. C'est un long processus, si l'on additionne l'entraînement et le théâtre d'opérations. Je me rappelle leur avoir demandé en mars: « Comment allez-vous, les gars? Voulez-vous revenir? » Ils regardaient leurs souliers. Ils donnaient des coups de pied à des cailloux. Ils ont dit: « Monsieur, nous sommes fatigués. »

J'ai revu ces mêmes soldats en juin à Gagetown. Quelle a été la première question qu'ils m'ont posée? « Monsieur, quand pouvons-nous y retourner? »

L'hon. Bryon Wilfert: Général, avez-vous téléphoné à sa femme? C'est tout ce que j'aimerais savoir.

Des voix: Oh, oh!

Gén Walter Natynczyk: Tout cela pour dire que chacun est différent. Aujourd'hui, nous avons 67 300 membres de la force régulière et autour de 25 000 membres dans la force de réserve, et ils endossent tous leur uniforme pour aller quelque part. Nous avons tous une situation familiale différente. Nous réagissons tous différemment au stress. Je suis tellement content que nous ayons fait d'énormes progrès pour soutenir ceux qui ont subi du stress et que nous adaptions nos politiques relatives au personnel afin de faire une place spéciale à ceux qui ont consenti d'importants sacrifices pour notre pays.

Le président: Merci, général.

Madame Gallant, vous avez la parole.

Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, PCC): Je vous remercie, monsieur le président, et je remercie également les témoins.

Depuis le début de la mission en Afghanistan, nous avons acquis une quantité considérable d'équipement. Les choses ont vraiment changé depuis la mission en Bosnie, où les soldats, avant leur départ, remettaient leur veste pare-éclats sur le tarmac à ceux qui venaient tout juste d'être déployés. En ce qui a trait à l'équipement, et compte tenu du fait que certains éléments commencent à être usés, laisserons-nous du matériel sur place lorsque nous partirons?

Gén Walter Natynczyk: Monsieur le président, pour l'instant, avant d'évaluer... Lorsqu'il est question du personnel du général McQuillan, cela comprend aussi les techniciens qui évalueront l'équipement et départageront le matériel qui serait trop coûteux de ramener, le matériel qui mérite d'être remis à nos alliés ou aux Afghans. Certains ordinateurs ne sont pas utilisés depuis 2002. Nous avons beaucoup d'équipement non utilisé, alors cela dépend de ce dont il s'agit.

Je vais demander au général McQuillan d'intervenir sur ce point.

• (1030)

Mgén Mark McQuillan: Madame, nous emploierons un processus très pragmatique visant à déterminer quelle pièce d'équipement constitue un surplus et qui doit être éliminée ou ramenée au Canada.

Nous avons déjà établi une sorte de conseil sur l'infrastructure matérielle de la mission. À la coprésidence de ce conseil, on trouve le COMFEC et mon commandement. L'objectif, c'est d'étudier l'ensemble du matériel sur le théâtre des opérations et de formuler des recommandations objectives et rationnelles en fonction des catégories énoncées.

Dans certains cas, nous avons le pouvoir de décision, alors que dans d'autres circonstances, il faut suivre la chaîne de commandement applicable pour, selon le type de matériel, faire un don, par exemple. Or, tout cela est régi par ce qu'on appelle l'instruction de distribution du matériel. Nous essaierons de nous montrer très pragmatique et de nous assurer d'avoir bien cerné les éléments clés du matériel qui pourraient servir à diverses fins, avec les autorisations requises. Nous formulerons ensuite une orientation pour nous assurer que le retrait du matériel s'effectue conformément aux priorités établies pour mettre des recommandations et un processus d'approbation en place.

Mme Cheryl Gallant: Qu'en est-il de l'équipement qui revient au Canada? En fait, nous avons acquis beaucoup de nouvel équipement, comme des hélicoptères de transport lourd, par exemple. Ne faudrait-il pas à un certain moment commencer à réfléchir à ce qu'on en fera afin de planifier l'infrastructure? Avez-vous déjà entrepris cette démarche?

Gén Walter Natynczyk: Je dirais que le commandant des forces aériennes doit étudier la flotte d'hélicoptères que nous avons actuellement sur le terrain et tenir compte du cycle de vie de ces unités, car elles n'ont pas été achetées neuves. Ces hélicoptères ont d'abord été utilisés par l'armée américaine et comptent donc beaucoup d'heures d'utilisation. Dans quel état seront-ils dans 18 mois? J'aimerais que vous compreniez que nous procédons à des rotations — et durant la dernière rotation, je ne crois pas qu'il y ait eu une seule victime —, ce qui prouve l'importance du rôle joué par les hélicoptères pour permettre une rotation en toute sûreté de nos soldats.

Or, ces hélicoptères sont beaucoup utilisés. Ils transportent littéralement des dizaines de milliers de soldats, marins, aviateurs et civils en toute sûreté autour de la zone de combat. Je ne sais pas dans quel état ils se trouveront en 2011, mais une autre évaluation devra être effectuée non seulement par l'organisation du général McQuillan, mais également par le personnel de l'armée de l'air pour évaluer les besoins en réparation et l'avancement du cycle de vie par rapport aux hélicoptères Chinook Foxtrot que le gouvernement a commandés et qui seront livrés en 2013 ou en 2014. Il faudra tenir compte de tous ces facteurs.

Pour l'instant, c'est tout ce que je peux vous dire.

Mme Cheryl Gallant: Pour terminer, maintenant que la rotation des soldats prend fin — et qu'ils consacrent tout leur temps à la formation —, lorsqu'ils reviendront d'Afghanistan, y aura-t-il des changements à la formation?

Gén Walter Natynczyk: La formation sera considérablement améliorée grâce aux leçons retenues dernièrement. L'Afghanistan devient un point de référence pour les futurs conflits mondiaux. En ce moment, nous nous fondons sur les leçons retenues de la campagne malaisienne dans les années 1950. Il s'agit d'une contre-insurrection à laquelle les Britanniques ont été confrontés en Malaisie dans les années 1950. Je vous invite à consulter un ouvrage excellent intitulé *Learning to eat soup with a knife*. Cet ouvrage explique les leçons retenues en matière de doctrines militaires dans le cadre de ce conflit. Nous appliquons une partie de ces leçons, de même que d'autres théories émanant de la Bosnie et du Kosovo, pour mener nos opérations de contre-insurrection en Afghanistan.

Toutes ces leçons nous ont aidés à hausser nos normes et à améliorer notre capacité de formation au point où nous sommes prêts à toute éventualité. L'Afghanistan nous a appris que nous devons être prêts à mener des activités de maintien de la paix classiques et

des opérations de stabilité, qui sont effectuées à la toute fin du continuum des conflits, de même que des missions fort intenses comme l'opération Méduse. Nous devons être prêts à participer à tout type de conflit. Le gouvernement du Canada doit être en mesure de déployer les Forces canadiennes dans n'importe quelle circonstance. Les conditions sur le terrain échappent à notre volonté. L'une des leçons les plus fondamentales retenues de l'Afghanistan, c'est que l'ennemi exerce un certain contrôle.

Lorsque nous sommes passés de Kaboul à Kandahar, je n'imaginai pas qu'il y avait une insurrection croissante à Kandahar. Nos alliés non plus d'ailleurs. Nous avons atteint un point culminant le week-end de la fête du Travail en 2006. Les insurgés se conduisaient comme des soldats et menaient une guerre conventionnelle: ils rampaient en position et nous avons dû user de tactiques classiques pour les déloger. Maintenant, il y a toute une génération de soldats, marins et aviateurs qui ont été formés pour travailler dans tout cet éventail de conflits, allant des opérations de stabilité et de maintien de la paix, comme c'est le cas en ce moment dans le cadre de l'approche axée sur les villages, jusqu'aux tactiques conventionnelles nécessaires à déloger les talibans de leurs positions fixes. À l'avenir, les Forces canadiennes seront formées pour intervenir dans tout un éventail de conflits. Et je ne parle pas seulement de l'armée. Nous avons tendance à mettre l'accent sur les « troupes », c'est-à-dire les fantassins, mais nous comptons aussi sur des hommes et des femmes qui travaillent sur l'eau et dans les airs. Ces derniers participent aux missions avec les soldats, retiennent ces leçons et les ramènent dans leurs unités, de sorte que nos forces navales et aériennes profitent également d'une formation améliorée grâce à l'expérience de l'Afghanistan.

• (1035)

Le président: Merci, général.

Monsieur Hawn, vous avez la parole.

M. Laurie Hawn (Edmonton-Centre, PCC): Merci, monsieur le président.

Général, j'aimerais revenir sur un incident qui semble intéresser certaines personnes. C'est un incident parmi des milliers d'autres vécus par nos soldats sur le terrain sur une base quotidienne. L'incident en question a eu lieu en juin 2006. S'agissait-il d'un détenu transféré par les Forces canadiennes ou simplement un incident sur mille qui s'est produit sur le champ de bataille?

Gén Walter Natynczyk: D'après les informations qui m'ont été transmises en 2007 par le commandant de peloton ainsi que les renseignements que j'ai reçus du chef de bataillon, tant en 2007 qu'hier soir lorsque je lui ai parlé, nous avons questionné ces Afghans, mais nous ne les avons pas arrêtés et mis en détention. Si nous les avions mis en détention, ils auraient fait l'objet d'un traitement très détaillé au retour à Kandahar. Le traitement comprend un examen médical et un interrogatoire tactique après avoir déterminé si l'interpellé possède des renseignements justifiant un transfèrement aux établissements de détention afghans.

M. Laurie Hawn: Alors il ne s'agissait pas d'un détenu transféré par l'armée canadienne.

Gén Walter Natynczyk: C'est ce que j'en conclus.

M. Laurie Hawn: D'après les soldats, officiers, subalternes et autres, des milliers d'Afghans sont pris en photo. Chaque fois que les soldats interpellent quelqu'un, s'ils ont une caméra à portée de la main, ils prennent une photo. Il ne s'agit pas d'un traitement en soi.

Gén Walter Natynczyk: Pour ce qui est des photos, je ne suis pas au courant. Voilà pourquoi j'affirme qu'il est important d'éclaircir cette question.

M. Laurie Hawn: Vous avez parlé des leçons retenues et du fait que les Forces canadiennes ont tiré de grandes leçons de l'Afghanistan. En ce qui a trait aux Forces canadiennes, à nos alliés et à nos ennemis, qu'avons-nous enseigné aux autres?

Gén Walter Natynczyk: Qu'avons-nous enseigné aux autres?

M. Laurie Hawn: Oui.

Gén Walter Natynczyk: Eh bien, ma foi, nous leur avons enseigné beaucoup de choses. Chaque fois que l'adjutant-chef des Forces canadiennes et moi-même nous rendons dans un autre pays, je parle généralement avec le chef d'État-major, mon homologue, et l'adjutant-chef des Forces canadiennes s'entretient avec le conseiller principal parmi les gradés. Ce qui est intéressant, c'est que nous comparons nos notes par la suite. Notre armée est considérée comme étant un exemple d'excellence à bien des égards grâce à la crédibilité des hommes et des femmes en uniforme attribuable à leur professionnalisme, leur formation de qualité supérieure et leur discipline. D'autres pays utilisent maintenant notre programme de perfectionnement professionnel pour former leurs sous-officiers. De plus en plus de pays veulent envoyer leur personnel étudier dans nos collèges militaires. Grâce à la formation que nous offrons, ces soldats sont alors en mesure d'affronter les dangers sur le terrain.

Similairement, les homologues afghans avec lesquels nous collaborons voient dans notre armée une culture inclusive où les partenariats sont faciles, où la coopération est favorisée et où l'écoute est continue. Je me souviendrai toujours de ma visite dans la base d'opérations avancées de Masum Ghar et d'avoir rencontré le commandant du kandak, un bataillon afghan. Le commandant avait une très bonne relation avec un Canadien qui était en fait un caporal-chef parce qu'ils étaient si doués pour s'entraîner ensemble. Le caporal-chef était constamment présent pour prêter main-forte au sergent-major régimentaire et au commandant du kandak. On apporte une touche personnelle.

Et cela s'ajoute au professionnalisme, à la formation de qualité supérieure, aux compétences spécialisées et, bien sûr, à notre discipline, sans compter le fait que nous arrivons à collaborer non seulement avec nos alliés, mais aussi avec la police et l'armée afghanes, qui sont reconnaissantes de notre mentorat.

Voulez-vous ajouter quelque chose Mark?

• (1040)

M. Laurie Hawn: Merci.

Le président: Merci beaucoup.

Je cède la parole à M. Dosanjh.

L'hon. Ujjal Dosanjh: Général, après l'incident dont M. Hawn a fait mention, et pardonnez-moi d'insister, mais ce qui est dommage, c'est que nous avons accès aux documents par l'intermédiaire de la presse et, par conséquent, nous devons nous fier à ce qui est indiqué dans la presse pour nous renseigner et ensuite poser les questions. L'article du *Globe and Mail* se lit comme suit:

Toutefois, les notes prises ponctuellement sur le terrain par le soldat — écrites le jour de l'incident, mais rendues publiques des mois plus tard à la suite de la déclaration aux médias du ministère de la Défense nationale — correspondent à la déclaration sous serment et donnent une quantité écrasante de détails sur le déroulement de l'arrestation, du transfèrement, du secours et du traitement médical. D'après ces notes détaillées, des membres de la police nationale afghane avaient mis sous garde une personne détenue par des soldats canadiens qui avait été par la suite transférée aux autorités afghanes. [traduction]

Ces notes ont été prises par un soldat sur le terrain. Vous n'aviez pas vu ces notes lorsque vous avez fait une déclaration en mai 2007, et je comprends cela. Vous avez parlé au chef de bataillon et au commandant de peloton, et je comprends cela. Je ne vous demande pas de répondre. La photo a été prise avant le présumé transfèrement du détenu.

Pourquoi un soldat sur le terrain porterait une si grande attention aux détails concernant un individu alors qu'il ne s'agit même pas d'un détenu?

Gén Walter Natynczyk: Le policier militaire qui a pris ces notes — car il s'agit de notes de la police militaire, monsieur le président — a été appelé à intervenir après qu'un soldat a retiré l'Afghan de son lieu de détention, car il a été battu à coup de chaussures. Il s'agit donc de la police militaire qui intervient et qui prend des notes détaillées sur le retrait d'un individu de... Un membre de mon personnel a réussi à communiquer avec le policier militaire, qui a confirmé son absence au moment de l'incident, car il s'est produit à un point de contrôle. Il s'agit donc d'un rapport détaillé de la police militaire après qu'elle a été invitée à intervenir à la suite d'un incident.

L'hon. Ujjal Dosanjh: L'article mentionne aussi que deux soldats ont affirmé qu'il s'agissait d'une personne détenue par les Canadiens et qu'elle avait subi des sévices que lui avait infligés la police nationale afghane. Ces témoignages font partie du même lot de documents.

Gén Walter Natynczyk: D'accord.

L'hon. Ujjal Dosanjh: Merci.

Le président: Je cède la parole à M. Harris pour les cinq prochaines minutes.

M. Jack Harris: Merci, monsieur le président.

Au sujet de la stratégie de retrait, les choses étaient bien claires auparavant, mais sont devenues un peu confuses. C'est très important, d'abord, car nous avons vu que lorsque les Américains ont envoyé des renforts en Irak, par exemple, le pays est devenu beaucoup plus dangereux. Le nombre de pertes est monté en flèche. Pensez-vous que cela se produira au cours des 18 prochains mois? Pour ce qui est du nombre de décès, pensez-vous que le territoire deviendra plus dangereux ou non?

J'ai une autre question connexe qui porte sur ce que le général Lessard a dit. La date de retrait prévue est le 31 juillet. Or, on entend parler de la possibilité de rentrer au Canada d'ici la fin de 2011 ou qu'à cette date, nous serions en train de nous retirer de l'Afghanistan. C'est six mois de différence. C'est une très grande plage au calendrier pour des opérations en terrain dangereux.

Général Lessard, j'aimerais que vous me répondiez en faisant suite à ma première question. Cet échéancier est-il provisoire, ou allons-nous terminer définitivement le 1^{er} juillet? Certains affirment que cette date n'est pas définitive parce qu'il n'y a personne pour nous remplacer jusqu'au 10 août et d'autres disent que nos alliés comptent sur le fait que nous serons là jusqu'à la fin de 2011, c'est pourquoi ils se gardent 2 500 soldats de plus pendant quatre ou cinq mois.

Dans quelle mesure la date de retrait est-elle fermement arrêtée? Nos alliés comprennent-ils que le 1^{er} août, il faudra nous remplacer? Votre travail consiste-t-il à mener des négociations pour garantir une relève les 1^{er}, 2, 3 ou 10 août?

• (1045)

Gén Walter Natynczyk: Premièrement, j'aimerais parler des pertes essuyées. Perdre un seul membre, c'est déjà trop.

M. Jack Harris: Absolument.

Gén Walter Natynczyk: Une victime, c'est déjà trop. C'est toujours difficile lorsque des renforts arrivent, soit des soldats, des marins et des avionneurs et avionneuses qui sont déployés dans le Sud, et que les indices de violence sont à la hausse. Ces indicateurs ordinairement illustrent l'intensité des attaques contre la FIAS ou à l'aide d'engins explosifs improvisés notamment. C'est tout un défi.

Un ambassadeur m'a un jour dit lors de l'une de mes visites à Kaboul que lorsque les alliés ont débarqué sur les plages de Normandie, la violence s'est accrue en France. Notre simple présence, et le fait que nous soyons si nombreux, contribue certainement à accroître la violence.

Parallèlement, grâce à l'expérience acquise dans d'autres théâtres d'opération, on atteint une masse critique de soldats, de marins et d'avionneurs sur le terrain. On peut alors renverser la vapeur. Avec une évaluation juste de la situation et une stratégie adéquate, on arrive à refuser l'accès aux talibans dans la région et, par conséquent, la violence recule.

Pour ce qui est de la date de retrait en 2011, cela dépend des ordres que je donne aux commandants du COMFEC et du commandement du soutien opérationnel du Canada. Il s'agit de mettre fin à la mission militaire, de terminer la mission de combat des Forces canadiennes en juillet 2011. Il revient ensuite au général Lessard d'établir un plan réalisable.

Marc.

Gén J.G.M. Lessard: Il est très clair dans mon esprit que nous cessons toutes nos opérations en juillet. Nous ne cessons pas seulement les combats, mais également les activités de l'équipe provinciale de reconstruction et des formateurs.

Pour ce qui est de votre deuxième ou troisième question au sujet de ce qui se passera dans les forces entre juillet et décembre, nous nous occuperons probablement de la composante de la mission axée sur le personnel, soit le groupe de travail sur la fin de la mission dont le général McQuillan a parlé. Nous avons plus de 1 200 véhicules et des milliers de conteneurs maritimes. La majorité des gens seront occupés à la remise en état de l'équipement et à son expédition au Canada.

Gén Walter Natynczyk: Je veux également ajouter que nous n'attendons pas au 1^{er} juillet pour commencer. Croyez-le ou non, nous avons l'équipement de déglacage et de déneigement dans le désert de Kandahar parce que nous en avons eu besoin à Kaboul. Donc, on trouve effectivement des déneigeuses dans certains conteneurs. Une partie du matériel pourrait donc être renvoyée au Canada plus tôt.

Je demanderais au général McQuillan de...

M. Jack Harris: Avant que vous ne commenciez, général McQuillan, j'aimerais formuler un commentaire. S'il y a environ 1 200 véhicules et autres engins, cela signifie qu'il y a des gens disposés à les préparer à l'expédition par bateau et à exécuter la stratégie de retrait. Cela ne se fait pas du jour au lendemain. Je voulais en fait savoir si la date de retrait était bien déterminée pour assurer une relève.

Ce que vous dites, si j'ai bien compris, c'est que la date n'est pas définitive. La mission prend fin en juillet, et l'on peut s'attendre à ce que peu de temps après, au minimum, les combattants seront en chemin vers le Canada. Je présume que c'est exact.

Général McQuillan, peut-être que vous pourriez nous en dire davantage sur les difficultés à ramener l'équipement au Canada.

Le président: Pourriez-vous répondre brièvement, s'il vous plaît?

Mgén Mark McQuillan: Oui. Monsieur, c'est très simple. À la fin des opérations, nous commencerons à travailler à plein régime pour retirer l'équipement. Vous avez raison, c'est le temps et l'espace qui nous manquent, compte tenu de l'ampleur de la tâche.

Le chef a déjà souligné notre intention d'établir une planification détaillée maintenant de sorte que du matériel puisse être retiré graduellement tout en poursuivant les opérations. Les opérations actuelles seront maintenues jusqu'au dernier moment. Nous avons fermement l'intention de réduire graduellement la quantité d'équipement, dans la mesure du possible, en vue de la fin des opérations pour ensuite concentrer le gros de nos efforts à l'expédition du matériel à temps.

• (1050)

Le président: Merci.

Monsieur Paillé, vous avez une brève question?

[Français]

M. Pascal-Pierre Paillé: Je profite de votre passage pour vérifier certaines informations auprès de vous.

Pourriez-vous me dire si vous avez un mandat de restructuration financière importante?

Dans le cas du Manège militaire de Québec, du quartier militaire de Sainte-Foy, il y a des réservistes qui viennent se joindre aux militaires en place. On a reçu une information la semaine dernière voulant qu'il y aurait une catégorie de réservistes qui allaient temporairement être mis à pied. Le quartier militaire de Sainte-Foy est en restructuration. Il y a des rumeurs de vente de terrains. Il y a toujours aussi l'incertitude quant à l'avenir du Manège militaire de Québec.

Y a-t-il une restructuration financière en cours dans la région de Québec? Y a-t-il un mandat clair à cet égard?

Gén Walter Natynczyk: Le commandant des Forces terrestres pourrait vous donner les détails à ce sujet. Selon moi, l'étude portant sur l'évaluation du Manège militaire Voltigeurs de Québec est en cours. Ça se poursuit. Je crois qu'on examine l'idée d'un autre manège pour un Régiment du Génie dans la région de Sainte-Foy. Je vais demander au commandant des Forces terrestres, ou au ministère, de vous fournir les renseignements à ce sujet.

M. Pascal-Pierre Paillé: Merci beaucoup.

Le président: Merci beaucoup.

[Traduction]

Je cède la parole à M. Hawn.

M. Laurie Hawn: Merci, monsieur le président.

Général, au risque de couper les cheveux en quatre — et certains semblent avoir l'intention de le faire —, j'aimerais aborder encore une fois la question de l'incident qui suscite tant d'intérêt. J'aimerais préciser que les notes prises par le policier militaire qui ont été publiées dans le *Globe and Mail* ont été écrites après que l'Afghan en question ait été remis à l'armée canadienne et qu'il soit devenu un détenu. Les mauvais traitements, comme la raclée à coup de chaussures, ont été infligés lorsqu'il était prisonnier des Afghans. L'individu n'est devenu un détenu canadien qu'après que les Canadiens se sont aperçus des sévices infligés et qu'ils ont décidé de prendre la situation en main.

Gén Walter Natynczyk: C'est exact, monsieur le président.

D'après ce que j'ai compris de l'incident, car je répète que je n'étais pas présent et qu'un membre de mon personnel a effectivement communiqué avec le policier militaire en question, c'est que ce policier militaire n'était pas là lorsque la police afghane a arrêté l'individu. Il a été appelé à intervenir après qu'un soldat canadien a retiré cet individu des mains de la police afghane. C'est à ce moment-là qu'il avait été battu à coup de chaussures. Notre policier militaire s'est rendu sur les lieux et a fait un rapport exhaustif.

M. Laurie Hawn: Donc ce n'est pas un cas de sévices corporels infligés à un détenu transféré par les Canadiens.

Gén Walter Natynczyk: C'est ce que j'en conclus.

M. Laurie Hawn: Merci.

C'est extrêmement clair.

Le président: Merci beaucoup.

Je remercie tous les témoins d'être venus aujourd'hui. Général, major-général et lieutenant-général, je vous remercie d'avoir été des nôtres aujourd'hui.

Mesdames et messieurs, nous allons passer aux travaux futurs du comité. Cela prendra deux minutes.

Je vous informe que je comparaitrai devant le comité de liaison pour présenter notre budget cet après-midi au sujet de notre étude sur la souveraineté en Arctique.

De plus, aucun témoin n'est disposé à comparaître ce jeudi, alors je propose de reporter notre prochaine réunion au mois de janvier. Êtes-vous d'accord?

Des voix: D'accord.

Le président: Bien, il n'y aura pas de réunion ce jeudi. La prochaine réunion aura lieu en janvier 2010.

Merci beaucoup, je vous souhaite une bonne journée.

Joyeux Noël.

Voilà qui met fin à la séance 44.

La séance est levée.

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :
Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5*

*If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5*

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>